avril 2011

CHARTRES Votre Ville

N°100

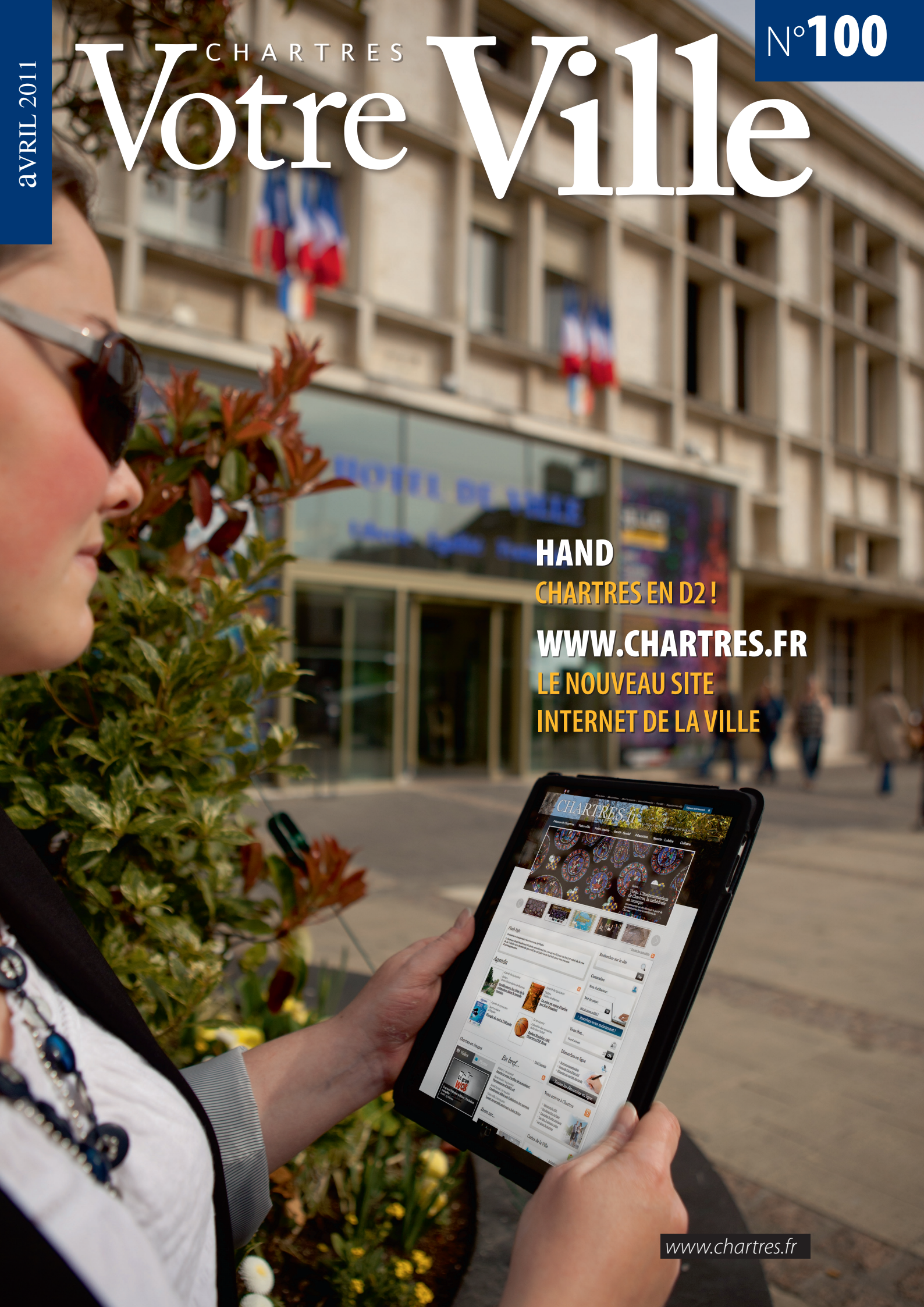

HAND
CHARTRES EN D2 !

WWW.CHARTRES.FR
LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE

www.chartres.fr

Chartres Habitat ouvre son parc à tous les Chartrains

Une chance de devenir propriétaire

Conditions générales de l'offre :
réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale.

Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) :
1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €;
3 persones : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €;
5 personnes : 44 425 €.

- Appartements T3, T4
- Menuiseries pvc, double-vitrage
- Accès sécurisé par interphonie
- Prix attractifs

Chartres Habitat

Contactez-nous :

CHARTRES HABITAT, PÔLE ACCESSION
23 rue des Bas-Bourgs
B.P. 60137, 28 003 CHARTRES CEDEX

Tél. 02 37 25 65 34

E-mail : accession@chartres-habitat.com

Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain…

Depuis ce matin, www.chartres.fr est en ligne !
Ergonomique et intuitif, le nouveau site internet de la Ville est doté de fonctionnalités qui lui donnent une vraie longueur d'avance. C'est l'outil qui accompagnera désormais toute la vie de la Cité : des reportages vidéo aux formalités administratives en ligne, en passant par une cartographie dynamique et un agenda complet des manifestations, en bref, tout Chartres se décline sur le Web.
Ce site est fait pour vous ! C'est un espace qui vous ressemble et que vous pouvez aménager en fonction de votre profil, de vos goûts et de vos besoins.

Vous n'êtes plus un administré mais bel et bien un usager.

Il a été pensé à l'image de ce que sera, demain, l'ensemble des services rendus à la population tels que nous les imaginons déjà.
Le passage au Web 2.0 n'est pas sans nous rappeler les 10 années de mandat qui en ont nourri le concept.
Ce n'est pas sans nous rappeler non plus que durant 10 ans, c'est le magazine municipal *Votre Ville* qui vous a fait vivre en temps réel les multiples transformations de Chartres… Nous fêtons aujourd'hui son 100e numéro !

Un 100e numéro qui revient sur 10 ans de mandat

En 2001, vous aviez choisi de faire confiance à une nouvelle équipe municipale, déterminée, porteuse d'un projet ambitieux pour la ville de Chartres.
10 ans après, la ville est transformée… nous avons tenu nos engagements !
Nous avons réalisé des investissements conséquents pour que Chartres dispose d'équipements culturels et sportifs de premier ordre, tout en réussissant le pari de baisser chaque année les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.
C'est aussi l'attention toute particulière que nous avons portée à la gestion de la vie quotidienne qui s'est imposée.
Aujourd'hui, le résultat est là : une fleur d'or vient récompenser la Ville pour sa propreté et ses espaces verts, son patrimoine embelli et restauré est mis en lumières près de 5 mois dans l'année, notre politique en matière d'accession sociale à la propriété est un vrai succès puisque ce sont près de 400 locataires qui sont aujourd'hui propriétaires !

Mais revenons au futur…

En s'assurant de leur montée en Pro D2 (alors qu'il reste encore 5 matches à jouer pour clore la saison), nos handballeurs ont réussi une grande première dans l'histoire des sports collectifs chartrains.
En 21 matches, ils n'auront jamais connu la défaite, et demain ils défendront les couleurs et l'image de Chartres sur tout le territoire national.
En 2008, nous avions promis un mandat sportif.
Les joueurs ont remporté leur challenge. Nous les y avons aidés, et nous allons amplifier encore notre soutien. Ils nous obligent d'ailleurs à voir plus grand car bientôt ce seront des matches de très niveaux qui se joueront à Chartres.
Comme quoi, un esprit et un travail d'équipe mènent souvent à la victoire…

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

Sommaire

Actu

10

• Les 10 ans de la municipalité

Actu

12

• *Votre Ville* le numéro 100

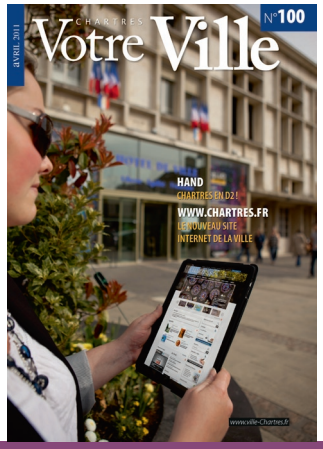

CHARTRES
Votre Ville

en COUVERTURE :

Le nouveau site internet de la ville (www.chartres.fr) est ouvert !

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 100
AVRIL 2011
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SEBASTIEN JANVIER
MAXIME GUILLON

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.
TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

PEFC
PEFC/10-31-1795
PROVENANT DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT
Pour plus d'infos www.pefc.org

Où trouver Votre Ville ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Sport

33

• On n'arrête plus le hand !

Actu

18 • Le programme des vacances dans les MPT

Actu

7 • Chartres.fr la ville entre dans l'ère du web 2.0

Culture

51 • Exposition à la Maison de l'Archéologie : De la Licorne au Narval

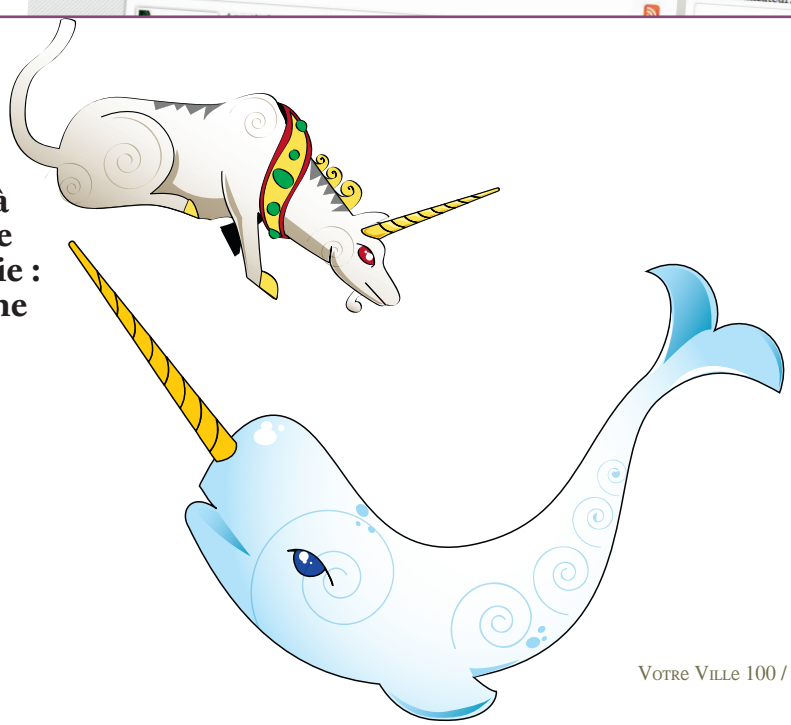

Chartres.fr : la Ville entre dans

Après 10 ans de mandat et 100 numéros du magazine *Votre ville*, l'équipe municipale est fière de vous présenter son dernier né : un site internet au service des Chartrains, résolument tourné vers l'avenir. Accessible dès aujourd'hui par tous, www.chartres.fr n'a pas fini de vous surprendre…

Créé en 2002, l'ancien site de la Ville de Chartres, obsolète, devait faire peau neuve… C'est chose faite ! La Ville est aujourd'hui équipée d'un outil performant et complet, doté d'une ergonomie et de fonctionnalités dernière génération.
La Ville devait se munir d'un portail multiservices interactif, qui assure une communication optimale de la municipalité tout en proposant à l'utilisateur un espace d'actualités riche et des informations pratiques. A l'image d'un guichet unique ouvert 24h/24, il devait centraliser l'ensemble des services de la collectivité tout en proposant l'actualité sous toutes ses formes : agenda des manifestations, reportages vidéos, dossiers thématiques, etc… Fonctionnel et intuitif, **www.chartres.fr** offre une facilité de navigation qui pourrait bien décider les néophytes à en faire un partenaire de choix.
Ainsi, la cartographie dynamique, l'espace personnalisé et les démarches administratives en ligne sont un vrai plus. L'image en est une supplémentaire, de taille. En effet, une place conséquente a été donnée à la vidéo, pour que « la vie chartraine tout en image », son actualité, ses évènements, ses temps forts, ne vous échappent pas. A l'image d'une Web TV, **www.chartres.fr** donne la parole aux Chartrains, au travers de micros-trottoirs, en dédiant un espace aux associations, en permettant à chacun de s'adresser aux élus, en ligne.

C'est une première pierre dans le processus de centralisation des informations et services de la ville, qui pose déjà les bases de ce que sera le projet du « nouvel Hôtel de Ville ».

Des démarches en ligne pour vous faciliter la vie

Le nouveau site internet est la première étape du projet de centralisation des services de la Ville de Chartres. Pour vous faciliter la vie, les démarches que vous devez faire chaque année ont été concentrées dans la rubrique « Toutes les démarches en ligne ». Il vous est par exemple possible aujourd'hui de demander votre fiche d'Etat civil ou encore de payer la cantine de votre enfant.
Cette rubrique vous permet de trouver rapidement toutes les informations sur toutes les autres démarches : inscriptions dans les écoles ou aux activités sportives proposées par la Ville, papiers d'identité, permis de construire, etc…

Le résultat est là ! La nouvelle vitrine de la Ville sur le Web a de beaux jours devant elle.

Naviguez dans Chartres avec la carte interactive

Le patrimoine chartrain est très riche, ses équipements publics le sont tout autant. Face à cette densité, il est parfois difficile de s'y retrouver. Grâce à la carte interactive du site internet, il vous est désormais facile, en quelques clics, de localiser, par exemple, les écoles maternelles de la ville et le secteur scolaire duquel vous dépendez. Vous pouvez aussi calculer l'itinéraire entre un point de départ et une adresse d'arrivée. En outre, cette carte permet d'identifier immédiatement le lieu d'un évènement ou d'une manifestation car l'agenda et tous les articles y sont affiliés.

Un espace personnel pour un site à votre image

Un site qui vous ressemble… c'est tellement mieux ! Vous avez aujourd'hui la possibilité de créer votre propre espace personnel en renseignant un questionnaire simple pour cibler votre profil ainsi que vos centres d'intérêts. Vous avez également la possibilité de renseigner votre quartier de résidence pour faire remonter automatiquement dans votre espace toutes les informations dites « près de chez vous ».
Tout comme votre espace personnel, la lettre d'information mensuelle est personnalisable selon les mêmes critères. Vous la recevrez les 15 de chaque mois… à condition d'être inscrit.

Un espace dédié aux associations

La Ville a souhaité associer les très nombreuses associations chartraines à la refonte du site internet. Un espace leur a été at-

l'ère du web 2.0

Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication :

« c'est un outil facile d'utilisation et parfaitement intuitif… J'ai pour ma part une petite préférence pour l'outil de lecture en ligne du « Votre Ville ». Les reflexes de lectures d'un magazine, page par page, sont conservées… même si l'on est sur le web… »

www.chartres.fr… Pour vous servir !

tribué. Elles pourront ainsi poster des articles concernant leur actualité, promouvoir leurs évènements, et mettre à jour leurs coordonnées.

Chartres en vidéo et en images

Le nouveau site internet consacre une large place à l'image. Ainsi, de nombreuses photos et vidéos sur des thèmes très divers apparaissent dans les actualités du moment ou dans les archives. Bien entendu, chaque mois, retrouvez le Grand Webzine et le Conseil Municipal en direct, ainsi qu'un grand nombre de reportages vidéo, des interviews d'élus du conseil municipal ainsi que des micros-trottoirs qui donnent la parole aux Chartrains.

Une actualité en temps réel

www.chartres.fr répond à une demande sans cesse croissante des citoyens en matière d'information. La page d'accueil du site répond pleinement à cette demande en laissant une large place à l'actualité de la ville. Dans la partie « brèves », vous pouvez consulter l'actualité quotidienne de votre commune. La partie supérieure du site est réservé à des articles hebdomadaires. Enfin, dans la partie « Zoom sur… », des articles de fond sont publiés mensuellement.

Les élus à votre écoute

Les élus de la Ville de Chartres vous proposent déjà de les rencontrer chaque mois lors des «permanences des élus». Pour améliorer davantage cette proximité, il vous est désormais possible de contacter l'élu de votre choix par courriel, de lui exposer vos problèmes ou encore lui soumettre vos idées pour améliorer la ville.

Un site internet en constante évolution

La Ville s'est dotée d'un outil internet capable d'évoluer rapidement et de s'adapter aux évolutions technologiques. Ainsi, dés le 20 avril, une version mobile du site verra le jour. Puis, début mai, un mini site dédié à l'archéologie, incluant des cartes 3D et des visites virtuelles de sites archéologiques, sera mis en ligne. Enfin, tout au long de l'année, des nouvelles fonctionnalités apparaîtront, notamment concernant les formalités administratives.

Calendrier

6 avril
Lancement du site www.chartres.fr

15 avril
Première Newsletter (lettre d'information envoyée par e-mail)

20 avril
Lancement de la version Smart Phone

6 mai
Sortie du mini site Archéologie

Chartres.fr, mode d'emploi

1 LE BANDEAU D'ACTUALITÉ
cette partie de la page est réservée à des articles hebdomadaires.

2 FLASH INFO
ce petit encadré est utilisé pour des annonces d'urgences (le plan canicule, route impraticable dû à la neige...).

3 AGENDA
l'agenda reprend toute l'offre culturelle et sportive de la Ville de Chartres. Vous pouvez voir la totalité de l'agenda sous la forme d'un calendrier mensuel, ainsi, vous avez le temps de préparer vos sorties. Chaque jour surligné en rouge correspond un événement.

4 CHARTRES EN IMAGES
retrouvez toutes les vidéos et photos de la Ville dans ces deux galeries.

5 EN BREF...
retrouvez l'actualité quotidienne de Chartres.

6 ZOOM SUR...
tous les mois, retrouvez notre dossier du moment.

7 VOTRE VILLE, LE MAG
Votre Ville est mis en ligne chaque mois sur le site internet. Vous pouvez le feuilleter en ligne ou le télécharger.

7 SUIVEZ LA VIE DE CHARTRES
suivez toute l'actualité via les réseaux sociaux ou en vous abonnant à notre flux rss.

8 CHARTRES SUR LE WEB
retrouvez les autres site internet complémentaires au site de la Ville de Chartres: la bibliothèque en ligne, Chartres Habitat, Chartres métropole, Chartres en lumières, l'Office du Tourisme de Chartres.

13 ESPACE PERSONNEL

cet espace est le votre. Vous pouvez le modifier à votre image. Vous pouvez par exemple choisir l'information que vous voulez voir apparaître, en fonction de votre profil (jeune, sénior, famille...) et/ou selon votre quartier de résidence (bel air, chanzy/villaines...). Un espace a également été prévue pour les associations. Construit de la même manière que l'espace personnel, l'espace association leur permet cependant de poster une image, un texte de présentation et des actualités.

12 VOUS ÊTES

cette fonctionnalité vous permet de trouver les informations qui vous concerne sans créer d'espace personnel. C'est une navigation par profil (jeune, senior, famille...).

11 TOUTES LES DÉMARCHES EN LIGNE

les démarches en ligne sont triées par thème (education, emploi, santé/social...) Cette rubrique vous permet de collecter toutes les informations nécessaires que vous avez à entreprendre à la mairie. Vous avez également la possibilité d'en faire directement via le site internet.

10 CARTES DE LA VILLE

c'est une des grandes nouveautés du site. Toutes les adresses utiles sont référencées pour que vous trouviez facilement ce que vous cherchez.

9 ANNUAIRE

trouvez facilement une association qui vous convient. L'annuaire vous permet de chercher une association par type et par quartier.

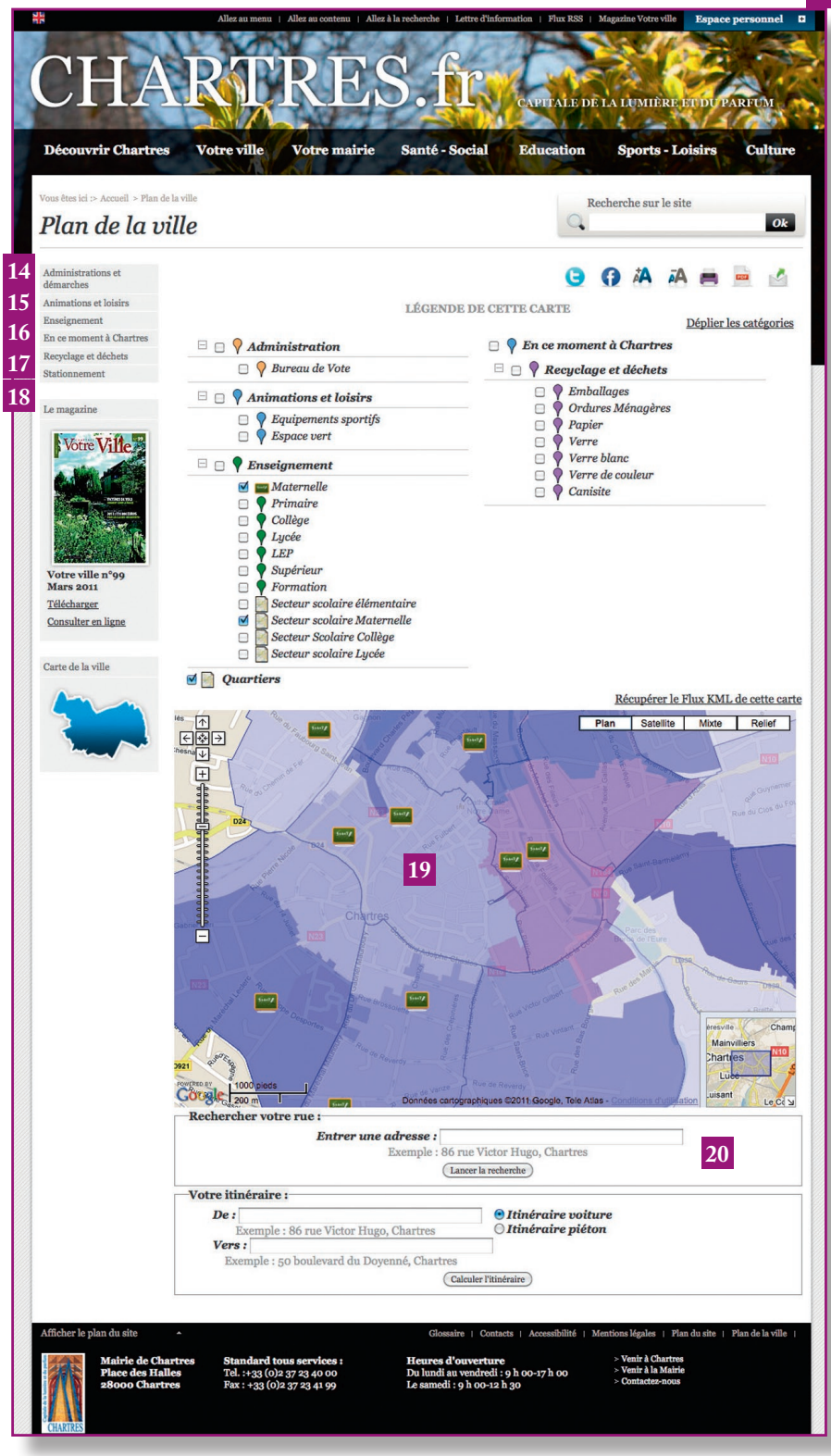

14 ADMINISTRATION

tous les bureaux de vote.

15 ANIMATIONS ET LOISIRS

toutes les infrastructures de sports et de loisirs.

16 ENSEIGNEMENT

toutes les écoles publiques et privées, universités, et lieux de formation. Retrouvez également la sectorisation scolaire (ici en dégradé de mauve).

17 EN CE MOMENT À CHARTRES

tous les évènements par lieux culturels.

18 RECYCLAGE ET DÉCHETS

tous les conteneurs enterrés par types de déchets.

19

Quand vous cliquez sur un point, vous avez une bulle qui apparaît avec des informations complémentaires (ici, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'établissement). Dans l'onglet itinéraire, vous pouvez calculer votre route d'un point à un autre.

20

Très pratique pour savoir de quel secteur scolaire vous dépendez. Vous tapez votre adresse et visionnez sur la carte.

Les 10 ans de la municipalité

« C'est là que tout a commencé… »

La municipalité fête – discrètement – le dixième anniversaire de son arrivée à la Mairie de Chartres. L'occasion pour le Député-Maire, Jean-Pierre Gorges, de revenir sur 10 événements qui l'ont marqué durablement.

18 MARS 2001

JPG : *C'est là que tout a commencé : la démocratie, c'est le vote. Rien n'est possible sans légitimité.*
Nous étions des outsiders, et nous avons gagné. Les Chartrains en ont eu assez de voir Chartres décliner, et ils ont choisi de faire confiance à notre projet. Ce soir-là, je me suis juré que rien ne nous empêcherait de le réaliser complètement.

28 FÉVRIER 2002

JPG : *Le vote de la première baisse des taux des impôts locaux. C'était un engagement majeur. Nous le respectons chaque année depuis dix ans, et en même temps, nous contrôlons la dette et surtout nous avons multiplié les investissements, comme chacun peut le vérifier.*

8 SEPTEMBRE 2003

JPG : *Le Conservatoire de Musique et de Danse ouvre ses portes rue St Michel dans un très beau bâtiment restauré et spacieux. C'était notre première grande inauguration. Ce n'est peut-être pas celle qui est restée dans les mémoires. Je déplore toujours que les Chartrains ne connaissent pas assez cet endroit magnifique qu'est le Cloître des Cordeliers. Je remercie les entreprises qui ont parfaitement respecté les délais : je l'avais exigé par avance. Cela a été un vrai changement « culturel » dans la relation entre la Ville et ses fournisseurs. Et la première grande opération de restauration – mise en valeur – animation de notre patrimoine.*

21 DÉCEMBRE 2005

JPG : *Le parking « Cœur de ville » entre en service. Depuis, il fonctionne bien et remplit son office, sans coûter un euro au contribuable chartrain. Aujourd'hui, la seule question que je me pose, c'est : « est-ce que nous avons vu assez grand ? ».*

22 SEPTEMBRE 2006

JPG : *Nous parcourons avec la foule des Chartrains le nouveau « Cœur de ville », ces boulevards de la culture qui accueillent progressivement une Médiathèque-modèle (2007), un vrai complexe cinématographique (2008), et un Théâtre rénové. Les boulevards ne sont plus une autoroute, les piétons peuvent traverser la place des Epars, les cyclistes deviennent plus nombreux, et ce n'est qu'un début. Les bus circulent dans leur couloir réservé, le « Relais des Portes » va entrer en service. Il est pratique et gratuit… la ville respire, les travaux sont terminés.*

MARS 2007

JPG : *En quelques mois, la gigantesque opération de réhabilitation et de résidentialisation de secteurs entiers de Beaulieu et de la Madeleine a été menée à son terme. Plus de 2000 logements sociaux sont concernés. Derrière, notre nouvelle*

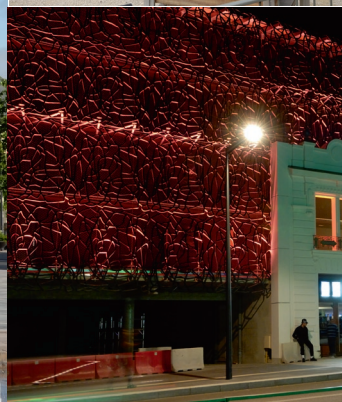

politique du logement se développe : accession sociale à la propriété facilitée, mixité sociale, renouvellement urbain du quartier de Beaulieu. En même temps, on crée les belles avenues de la Madeleine, avec leurs arbres, leurs pistes cyclables. « Rechèvres 200 » commence sa mue tranquille, le quartier des Hauts-Saumons apparaît, etc.....

16 MARS 2008

JPG : *Les Chartrains nous réélisent, et largement. C'était très différent de 2001 : nous avions réalisé beaucoup de choses en sept ans, et malgré les gênes dues aux travaux, les Chartrains l'ont reconnu. Cela leur a donné confiance dans le nouveau projet que nous leur proposions. Le score de notre belle équipe en a apporté la preuve. Ils savent maintenant que ce que nous disons, nous mettrons tout en œuvre pour le faire. C'est désormais notre image de marque.*

28 SEPTEMBRE 2009

JPG : *L'Odyssée ouvre ses portes. C'est le premier projet abouti de la communauté d'agglomération, et la manifestation la plus marquante du passage à des équipements du XXIe siècle. Rien à voir avec les piscines d'autrefois. Et puis, toutes les générations viennent à l'Odyssée, et de partout. De ce jour, mes adversaires ont cessé de m'appeler « Ramsès » avec ironie…*

15 SEPTEMBRE 2010

JPG : *Les délégations des grandes villes du monde entier (Shanghai, Séoul, Osaka, Glasgow, Lyon...) viennent admirer les monuments chartrains illustrés par la « 8ème Fête de la Lumière ».*
En 2001, nous avions fait le pari de baptiser Chartres « capitale de la lumière et du parfum ». Pour le parfum, elle l'était déjà. En 2003, nous nous lançons dans l'aventure de « Chartres en Lumières ». Huit ans après, notre pari est réussi. Cela nous crée des devoirs pour la suite…

9 MARS 2011

JPG : *La Ville obtient la « Fleur d'Or » et conserve sa 4ème Fleur. C'est la reconnaissance de la qualité de nos espaces verts, de leur étendue aussi : le Plan Vert des bords de l'Eure est un grand succès populaire quotidien. C'est enfin la récompense de la nouvelle propreté de la ville : les Chartrains ont fini par plébisciter les conteneurs enterrés. Ils ont peut être oublié qu'en 2001 des petits sacs en plastique bleu éventrés jalonnaient les trottoirs de la ville des jours durant. J'aime quand les touristes m'écrivent pour me féliciter de la propreté de Chartres. Mais tout cet effort en faveur d'un cadre de vie digne de l'histoire de Chartres reste un combat civique quotidien… Pour une ville propre, sûre et animée.*

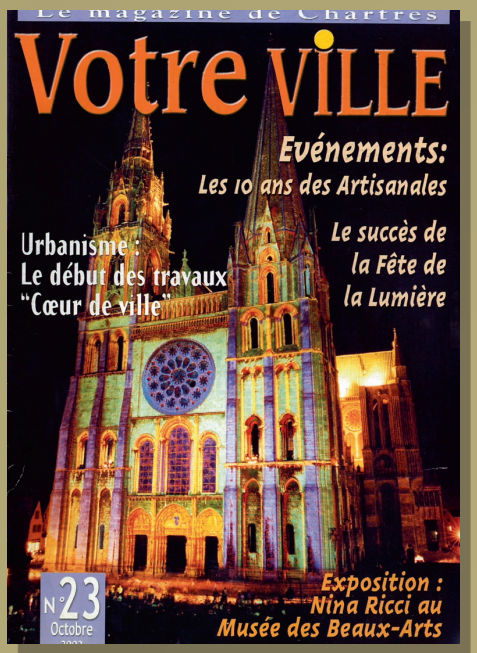

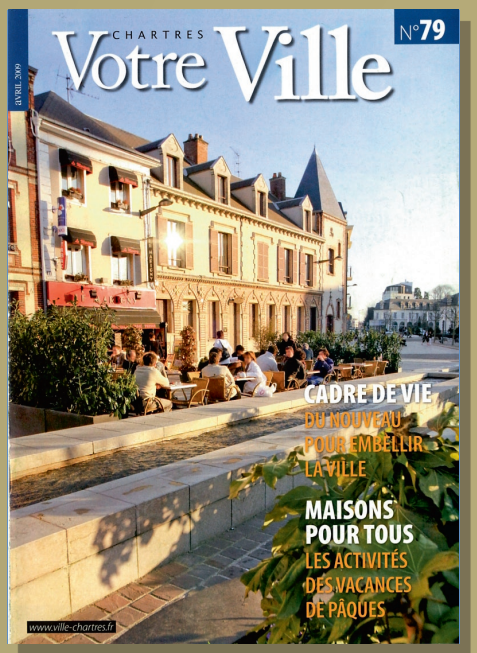

Le numéro

Le premier magazine *Votre Ville* est sorti en juin 2001. Nous fêtons ce mois-ci le n°100.

100

Tout au long de ces dix années le magazine s'est étoffé et a évolué en fonction de vos remarques. Et nous continuerons à prendre en compte vos suggestions, fidèles à la politique de concertation et d'écoute de la Ville. Le magazine s'est modernisé. Il a évolué, suivant en cela les traces de la ville qui en 10 ans s'est transformée, comme en témoignent les 10 couvertures ci-contre.

N°1 : début du mandat de JP Gorges

N°23 : lancement de Chartres en Lumières

N° 52 : Cœur de ville, le parking souterrain, les boulevards

N°60 : la médiathèque Apostrophe

N° 67 : le cinéma les Enfants du Paradis

N° 71 : la rénovation des quartiers (ici Bel-Air)

N° 79 : les terrasses du centre ville

N° 82 : le complexe aquatique l'Odyssée

N° 93 : le pôle enfant Henri IV

N° 95 : le complexe Squash-Badminton

Les Petits-Clos

50 nouveaux logements

Le 28 février dernier, à la MPT de Beaulieu, le Député-Maire de Chartres a signé avec l'entreprise Ouest Tertiaire un compromis de vente portant sur le lot 18, un espace qui borde la future avenue François Mitterrand, actuellement en construction.
La société Ouest Tertiaire a déjà réalisé la résidence du Parc Gabriel à Chartres. C'est la première signature de ce genre avec un promoteur 100 % privé, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain. La société achète ce terrain à la Ville de Chartres. Ce programme comportera environ 50 logements, dont 20 % sont destinés à Chartres Habitat, dans le cadre de la politique de mixité sociale désormais généralisée à Chartres. Leur livraison est prévue en 2013/2014.
D'autres discussions sont actuellement en cours avec d'autres sociétés de promotion immobilière. Elles concernant quatre lots, toujours le long de cette même avenue François Mitterrand, dans le nouveau quartier des Petits-Clos. Un nouveau signe que la reconstruction du quartier est en marche.
Prochaine étape : la première pierre du futur mail commercial des Petits-Clos (et des 146 logements qui l'accompagneront) sera posée à la fin avril.

L'Association des Amis des Jumelages de Chartres organise un stage d'anglais pour les lycéens.

Du 18 au 22 avril de 10h à 12h.
Coût du stage : 100 €.

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat de l'Association
2 rue Chanzy, tél. 02 37 21 76 77.

Aménagement cyclable avenues Sully, Jean Perrin et Ambroise Paré

Des bandes cyclables bilatérales

Pour la sécurité des cyclistes, les services de la Ville ont réalisé des bandes cyclables qui permettent de relier les trottoirs mixtes (piétons/vélos) existant déjà dans le quartier de la Madeleine sur les avenues Sully, Jean Perrin et Amboise Paré. Ces nouvelles zones réservées aux cyclistes, sont matérialisées par des bandes blanches peintes en discontinu sur la chaussée.

Ce marquage de bandes cyclables permet de réduire l'emprise de la chaussée réservée aux véhicules motorisés et de réduire également les vitesses sur ces avenues.

Pour améliorer le confort des cyclistes, l'enrobé de la route à en partie été refait sur l'avenue Ambroise Paré.

Prochainement, le trottoir de l'avenue Marcel Proust, compris entre les rue Jean Perrin et Amboise Paré, va devenir un trottoir mixte.

Fermeture temporaire des bureaux de Poste

Afin d'améliorer l'accueil du public, la Poste a entrepris une série de travaux de réaménagement des bureaux situés rue de la Volaille et boulevard Maurice Viollette (à côté de la médiathèque).

Le bureau boulevard Viollette sera fermé du 7 au 29 avril (non inclus) et le bureau de la rue de la Volaille sera fermé du 30 avril au 1er juin (non inclus).

Avec l'association Chartr'à vélo

Graver son vélo contre le vol

L'association Chartr'à vélo propose de graver un numéro d'identification sur votre vélo et de vous délivrer un passeport lors d'ateliers itinérants qui auront lieu:

les 9 avril et 18 juin,
place des Epars, de 10h à 12h,
le 21 mai,
place Evora, de 10h à 12h. Cette numérotation gravée rend les vols de vélo plus difficiles et permet d'authentifier plus rapidement les propriétaires en cas de perte ou de vol.

Renseignements
tél. 02 37 21 12 30.

Christianne Sarrazin, Présidente de l'association Chartres à vélo.

Ligue contre le cancer

Le Comité de la Ligue Contre le Cancer finance la socio-esthétique à l'hôpital Louis Pasteur du Coudray et à la Clinique Saint-François de Mainvilliers dans les services d'oncologie, avec l'aide financière de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Afin de pérenniser cette mission, une convention vient d'être signée entre notre Comité de La Ligue Contre le Cancer et le Crédit Agricole Val de France pour un montant de 30.000 € sur trois années, jusqu'en 2013.

Docteur Roger Lelieur (Psdt de la Ligue28), José Santucci (Val de France) et Véronique Couppey (Sec de la Ligue 28)

Dotation de Solidarité Communautaire

Chartres solidaire

La constitution de la Grande Agglomération permet une nouvelle solidarité entre la ville-centre, les communes urbaines, et les communes péri-urbaines et rurales de notre bassin de vie. C'est un choix politique fort, qui rejette les égoïsmes au nom d'une vision commune de l'avenir. Chartres a choisi de donner l'exemple, même si cela doit coûter aux finances de la Ville. Les explications de Franck Masselus, adjoint aux Finances.

Votre Ville : Qu'est-ce que la Dotation de Solidarité Communautaire ?

Franck Masselus: *La Communauté d'agglomération dispose de ressources fiscales. Cet argent permet de financer des dépenses obligatoires, et aussi les grands projets comme l'Odyssée. Le reste est disponible. Ce montant annuel important, qui est dû à la bonne gestion de l'agglomération, peut être soit consacré à des projets supplémentaires, soit reversé aux communes. D'où son nom de Dotation de Solidarité Communautaire.*

VV : Quels sont les critères qui permettent de fixer le montant de cette dotation, commune par commune ?

FM : *Le Conseil Communautaire du 10 février 2011 a défini ces critères de répartition : le premier critère c'est la population de chaque commune. Il représente 30 % du montant total. Le deuxième critère, c'est le pourcentage de logements sociaux dans chacune des communes. Ce deuxième critère vaut pour 22 %. Il est éminemment social, et tient compte d'une réalité forte : la plupart des logements sociaux de l'agglomération sont situés dans trois communes seulement : Chartres, Lucé et Mainvilliers. Ensuite, viennent trois autres critères à hauteur de 11 % pour chacun d'entre eux : l'existence d'une gare et sa fréquentation, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur, et la présence de grands équipements touristiques (ceux qui accueillent plus de 10 000 visiteurs chaque année). Les deux derniers critères sont le poids de la taxe professionnelle perçue en 2009 (10 %), et le potentiel fiscal par habitant (5 %). Vous l'avez compris, il s'agit d'un compromis entre le nombre d'habitants de chaque commune, les charges supportées par celle-ci et d'autre part la richesse de cette commune et de ses habitants.*

VV : Quel sera le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire qui sera versée à Chartres en 2011 ?

FM : *Chartres recevra quatre million trente mille neuf cent trente et un euros, soit environ trois cent mille euros de moins que l'an dernier. C'est Chartres qui subit la baisse la plus forte de ses ressources. J'insiste sur le fait que cette Dotation de Solidarité Communautaire n'est pas obligatoire. C'est Jean-Pierre Gorges qui l'a instituée après 2001. L'agglomération venait d'être créée, et les communes ne s'étaient pas rendu compte que cela provoquait leur appauvrissement financier, avec comme conséquence obligatoire l'augmentation des impôts locaux. C'est alors qu'il avait proposé l'instauration de ce mécanisme compensatoire, qui a permis à toutes les communes de l'ancienne Chartres Métropole de passer le cap financier de l'intercommunalité. Presque partout en France, ce système n'ayant pas été adopté, les communes ont connu une augmentation considérable de leur fiscalité.*
La création de la Grande Agglomération, avec trente deux communes très différentes, tant par la taille que par la population et la richesse, conduisait nécessairement à de nouveaux critères de répartition. La Ville de Chartres en a accepté le prix, au nom de l'intérêt général.

Pâques 2011

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités).Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,
pour les résidents chartrains : mercredi 13 avril de 17 h 45 à 19 h 45 ; pour tous : le jeudi 14 avril de 17 h 45 à 19 h 45, le lundi 18 et mardi 26 avril de 9 h 30 à 11 h 30.

Tarifs

(encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

Chartrains

Séance de 2 heures	3 €
Séance de 3 heures	4 €

Non Chartrains

Séance de 2 heures	4 €
Séance de 3 heures	5 €

Lieux où se déroulent les activités sportives

Bowling : départ en bus rue des Éparges devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime, bmx : salles spécialisées et piste bmx du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

Equitation : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Course d'orientation, Microflag, athlétisme, thèque, golf, baseball, handball, football :
Stade des Bas-Bourgs, entrée rue Georges-Brassens dans le quartier Saint-Brice.

Squash : complexe squash, avenue d'Orléans.

Les autres activités se déroulent à la salle Rosskopf, rue Jules-Hetzel ou à la salle de la Madeleine, rue des Eparges, quartier de la Madeleine.

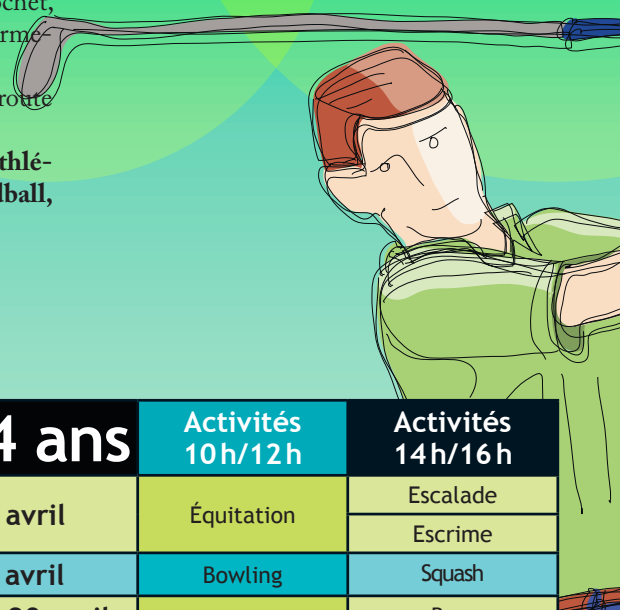

7/9 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/17 h
Lundi 18 avril	Escrime	Équitation Jeux de plein air
	Escalade	Tir à l'arc Lutte
Mardi 19 avril	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Mercredi 20 avril	Escalade	Course d'orientation Microflag
	Bowling	
Jeudi 21 avril	Tir à l'arc	Hockey Roller
Vendredi 22 avril	Trampoline	Athlétisme Thèque
	Escalade	
	Escrime	
Mardi 26 avril	Handball	Gymnastique Trampoline
Mercredi 27 avril	Bowling	Golf Baseball
Jeudi 28 avril	Basket	Tir à l'arc Lutte
Vendredi 29 avril	Foot en salle	Hockey Roller
	Escrime	

9/12 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 18 avril	Foot en salle	
Mercredi 20 avril		Escalade
Vendredi 22 avril	Équitation	
Jeudi 28 avril		Trampoline
Vendredi 29 avril	Équitation	

10/14 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 18 avril	Équitation	Escalade
		Escrime
Mardi 19 avril	Bowling	Squash
Mercredi 20 avril		Bmx
Jeudi 21 avril	Bowling	Trampoline
Vendredi 22 avril	Tir à l'arc	Badminton
		Escalade
Mardi 26 avril	Bowling	Squash
Mercredi 27 avril		BMX
Jeudi 28 avril	Bowling	
Vendredi 29 avril	Tir à l'arc	Escrime
		Basket

13/17 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 18 avril	Équitation	Escalade
Mardi 19 avril	Bowling	
Mercredi 20 avril		Bmx
Jeudi 21 avril	Bowling	
Vendredi 22 avril	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 26 avril	Bowling	
Mercredi 27 avril		BMX
Jeudi 28 avril	Bowling	
Vendredi 29 avril	Tir à l'arc	

Vacances de Pâques dans les Maisons Pour Tous

Un programme complet d'activ

Du 18 au 29 avril, les Chartrains de 12 à 17 ans auront le choix entre diverses activités liées à la culture, au sport et à l'art manuel, toutes encadrées par des professionnels de la Jeunesse et des Sports.

A la Maison Pour Tous de Beaulieu

2, place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69.

Lundi 18 avril
Matin : *accueil libre : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.*
Après-midi : *futsal.*

Mardi 19 avril
Matin : *hockey sur glace.*
Après-midi : *piscine de l'Odyssée.*

Mercredi 20 avril
journée découverte
visite de la Maison de la Magie à Blois.

Jeudi 21 avril
Matin : *rugby.*
Après-midi : *athlétisme.*

Vendredi 22 avril
Matin : *golf.*
Après-midi : *roller.*

Mardi 26 avril
Matin : *accueil libre : jeux de société, informatique, billard, Baby-Foot, Ping-Pong.*
Après-midi : *futsal.*

Mercredi 27 avril
Matin : *piscine.*
Après-midi : *bowling.*

Jeudi 28 avril
journée découverte
visite du site archéologique du Gisacum à Evreux.
Accrobranche.

Vendredi 29 avril
Matin : *cuisine.*
Après-midi : *cinéma.*

Activités spécifiques

Journées découvertes

Le mercredi 20 avril à la Maison de la Magie
Le musée de la Magie de Blois, musée original, pour petits et grands avec des expositions temporaires et des spectacles.

Le jeudi 28 avril
au site archéologique du Gisacum. Les jeunes découvriront un jardin archéologique qui propose une mise en valeur originale des thermes de la ville-sanctuaire gallo-romaine de GISACUM.

A la Maison Pour Tous de Saint Chéron

2, rue de la Mare à Boulay
Tél. 02 37 23 40 72.

Lundi 18 avril
Matin : *accueil.*
Après-midi : *futsal.*

Mardi 19 avril
Matin : *aéromodélisme.*
Après-midi : *piscine.*

Mercredi 20 avril
Matin : *atelier bois.*
Après-midi : *jeux de plein air.*

Jeudi 21 avril
Sortie.

Vendredi 22 avril
Matin : *patinoire.*
Après-midi : *bowling.*

Mardi 26 avril
Matin : *aéromodélisme.*
Après-midi : *piscine.*

Mercredi 27 avril
La journée : *atelier bois.*
Après-midi : *baseball.*

Jeudi 28 avril
Sortie.

Vendredi 29 avril
Matin : *bilan ; jeux.*
Après-midi : *cinéma.*

A la Maison Pour Tous des Hauts de Chartres

5 rue des Hauts de Chartres
Tél. 02 37 23 40 70.

Lundi 18 avril
Matin : *accueil (ping pong, baby foot, billard…)/stage foot.*
Après-midi : *foot en salle.*

Mardi 19 avril
Matin : *stage foot en salle/ patinoire.*
Après-midi : *char à voile.*

Mercredi 20 avril
Matin : *stage foot en salle/ badminton.*
Après-midi : *bowling.*

Jeudi 21 avril
Matin : *stage foot en salle/gym acrobatique.*
Après-midi : *catamaran.*

Vendredi 22 avril
Matin : *stage foot en salle/jeux d'opposition.Après-midi : piscine L'Odyssée.*

Mardi 26 avril
Matin : *stage foot en salle/stage de danse.*
Après-midi : *BMX.*

Mercredi 27 avril
Matin : *stage foot en salle/stage de danse.*
Après-midi : *baseball.*

Jeudi 28 avril
Matin : *stage foot en salle/stage de danse.*
Après-midi : *tournoi de foot en salle.*

Vendredi 29 avril
Matin : *tournoi de poker*
Après-midi : *bilan des vacances ; préparation des activités pour les prochaines vacances.*

ités pour les jeunes

A la Maison Pour Tous de La Madeleine

Mail Jehan de Dunois
Tél. 02 37 88 45 00.

Lundi 18 avril
Matin : *accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes…).*
Après-midi : *footcity.*

Mardi 19 avril
Matin : *stage handball.*
Après-midi : piscine.

Mercredi 20 avril
Matin : *fabrication de boomerang*
Après-midi : *hockey sur gazon.*

Jeudi 21 avril
Matin : *stage handball.*
Après-midi : *char à voile.*

Vendredi 22 avril
Tépacap !

Mardi 26 avril
Découverte de la nature en milieu urbain.

Mercredi 27 avril
Matin : *fabrication de boomerang.*
Après-midi : *rugby.*

Jeudi 28 avril
Matin : *sortie VTT.*
Après-midi : *sortie VTT/jeux de plein air.*

Vendredi 29 avril
Matin : *tennis.*
Après-midi : *golf de Châteauneuf.*

A la Maison Pour Tous de Bel-Air

4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67.

Lundi 18 avril
Matin : *accueil inscriptions.*
Après-midi : *foot en salle/ montage vidéo.*

Mardi 19 avril
Matin : *stage foot (synthétique Beaulieu).*
Après-midi : *montage vidéo à Bel-Air.*

Mercredi 20 avril
Matin : *montage en vidéo.*
Après-midi : *sortie piscine à L'Odyssée.*

Jeudi 21 avril
Sortie musée Grévin à la journée.

Vendredi 22 avril
Matin : *stage foot (synthétique Beaulieu).*
Après-midi : *montage vidéo à Bel-Air.*

Mardi 26 avril
Matin : *stage foot.*
Après-midi : *montage vidéo.*

Mercredi 27 avril
Visite d'un château (à déterminer).

Jeudi 28 avril
Matin : *accueil montage vidéo.*
Après-midi : *visite à Clairefontaine.*

Vendredi 29 avril
Accueil stage foot rencontre à déterminer.

A la Maison Pour Tous de Rechèvres

13 avenue de la République
Renseignements et réservation tél. 02 37 21 33 76.

L'association Rechèvres Bas Menus Animation organise :

du 18 au 22 avril
un stage poterie enfants 55 € la semaine - goûter offert.

du 26 au 29 avril
un stage poterie enfants 44 € la semaine - goûter offert.
5 € la carte pour les non adhérents.
Ces stages pourraient être annulés si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Après le cataclysme au Japon.

Sakuraï épargnée

La Ville de Chartres est jumelée de longue date ave la ville japonaise de Sakuraï. Patrick Géroudet, adjoint au maire et ancien président de l'association, a pris contact avec la Ville de Sakuraï, qui heureusement lui a confirmé n'avoir pas été touchée par le séisme et ses conséquences, étant située dans la région proche d'Osaka.

Des opérations de solidarité auront lieu dans les prochaines semaines : un concert sera notamment donné par les professeurs du Conservatoire de Musique et de Danse, à l'initiative de Ikuko Ivanovich japonaise, professeur au Conservatoire et présidente de la commission de jumelage de Sakuraï. Le produit de la billetterie de ce concert ira aux victimes de la catastrophe. Nous en reparlerons.

De plus, la Ville de Chartres et son Maire président le Comité d'organisation des IIIè Rencontres Franco-Japonaises de Coopération Décentralisée. Dès l'annonce du séisme, le Député-Maire de Chartres a demandé la réunion de ce Comité en urgence, et celui-ci s'est tenu le mardi 29 mars dernier, en présence de représentants du Ministère de Affaires Etrangères français et de l'Ambassade du Japon à Paris. Une dizaine de villes françaises participaient à ces travaux. Nous vous en dirons plus dans le numéro de mai de Votre Ville.

Enfin, le Député-Maire de Chartres a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes du cataclysme, en prologue du dernier Conseil Municipal, le 24 mars 2011.

In memoriam, Gérard Epry

« J'avais un camarade »…

Les Chartrains connaissaient son maintien austère, son visage sévère. Discrètement mais fermement, il dirigeait le parcours des porte-drapeaux des anciens combattants lors des cérémonies patriotiques chartraines. Son ton impérieux s'exprimait à mi-voix, comme il convient quand on agit en retrait des officiels. Mais personne ne contestait ses ordres. A sa manière, distante mais modeste, Gérard Epry était un « seigneur », comme on appelle dans les régiments d'élite les personnalités qui ne prêtent pas à discussion.

Il faut dire qu'il s'était engagé à 19 ans, pour servir en Algérie à Guelma dans le secteur le plus exposé de ce théâtre d'opérations. Il y sera grièvement blessé au combat, et cité à l'ordre de sa division, pour « son allant, son sans-froid et son courage exceptionnels ». Il servait au 151e régiment d'infanterie, l'unité qui avait eu pour colonel Jean de Lattre de Tassigny.

Il s'engagea ensuite dans une autre vie, d'informatique et de marketing. Retraité à Chartres et à Thivars, il servira à nouveau dans une association départementale d'anciens combattants, au nom d'une Médaille Militaire bien méritée. Il participera à ce titre au comité de pilotage qui tracera le « Chemin de Mémoire » de la ville. Très direct quand il l'estimait utile, il alliait la franchise et la réserve, toujours dans le sens de la mission qu'il s'était fixée.

Il est parti discrètement, sereinement. Ses amis (ceux qui se reconnaissaient comme tels) lui ont rendu hommage samedi dernier 2 avril, dans l'ancien CM 101, devant le local de l'Historial Militaire de Chartres et d'Eure-et-Loir.

Trois notes de clairon, la lecture de sa citation, et puis le verre de l'amitié partagé pour être fidèle à la chanson : « et ils boiront le champagne qui fuse à la santé de leurs morts. »

Gérard Epry est allé jusqu'au bout, en soldat singulier qui avait des convictions, et aussi des amis qui les partagaient. Les cérémonies patriotiques chartraines lui doivent beaucoup.

Le 16 avril à 14h, aux Trois-Ponts

Ce bois dont on fait les pèlerins

Une statue de Saint-Jacques en bois va prendre place aux Trois-Ponts, sur la route que suivent les pèlerins qui rejoignent Compostelle.

La commune libre de Saint-Brice a offert une statue de bois représentant Saint-Jacques, en habit de pèlerin, à l'association des *Amis de Saint-Jacques d'Eure-et-Loir.* D'une hauteur de 2, 40 mètres, la statue a été sculptée dans du cèdre par le champion de France de sculpture à la tronçonneuse, Gérard Ferruel, lors de la Fête des Vendanges en septembre 2010.

Le 16 avril, à 14h elle prendra sa place définitive aux Trois- Ponts. Après que Monseigneur Pansard aura béni la statue, une marche conduira les *Amis de Saint-Jacques* jusqu'à l'église Saint-Jacques de Barjouville où ils découvriront un magnifique tableau du XVIIe siècle, copie d'époque d'une œuvre de Saraceni.

Renseignements :
Les Amis de St Jacques d'E&L
tél. 06 80 51 41 25,
ou 06 46 84 00 82,
ou 06 09 89 59 22.
Compostelle28@yahoo.fr
www.compostelle28.org
Association pour la sauvegarde de l'église de Barjouville
Aseb28@laposte.net

Au congrès des villes moyennes européennes

Chartres présente son cadre de vie

En 2011, Chartres est membre observateur du réseau MECINE qui regroupe des villes moyennes européennes ayant entre 40 000 et 200 000 habitants et donc des problèmes comparables à résoudre.

Chaque nation est représentée par une ville. Pour le Portugal, c'est Evora, ville jumelée avec Chartres.

Entre autres activités, l'association organise deux séminaires par an sur un thème précis afin que les villes puissent échanger leurs expériences et leurs savoir-faire et ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens.

En mars dernier, à Evora, le thème développé portait sur la façon dont les structures d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales participent ensemble au développement économique.

Patrick Géroudet a montré comment un cadre de vie attractif encourageait les jeunes diplômés à rester ou à choisir Chartres en permettant ainsi un développement économique dynamique du bassin de vie chartrain nettement plus rapide que le taux de croissance de l'économie française.

Patrick Géroudet (au centre) pendant le discours de José Ernesto D'Oliveira, maire d'Evora (Portugal).

Rue de Villaines

Le LAB, lieu de découverte de la culture anglophone

Misun et Frédéric Daty ont créé un Laboratoire Artistique Bilingue ouvert à tous, au 50 rue de Villaines. Un lieu convivial et surprenant.

Photo fournies par l'association LAB

Situé à deux pas de l'école élémentaire Jules Ferry, le Laboratoire Artistique Bilingue (LAB) propose sur 300 m^2 trois catégories d'activités à ses 250 adhérents, petits et grands : loisirs créatifs, cours d'anglais et d'expression anglaise, événements ponctuels gratuits.

Frédéric Daty, artiste plasticien graphiste, s'est installé à Chartres avec son épouse Misun en juin 2009 : *«nous avons vécu 9 ans au Canada. Misun, d'origine coréenne, est enseignante en anglais et art dramatique. Nous recherchions un bâtiment industriel afin de regrouper nos compétences et créer un centre artistique de loisirs créatifs. Nous avons trouvé ce bâtiment à Chartres qui est devenu le siège de notre association et notre lieu de vie»*, explique-t-il.

Autour de Misun, six enfants assis en rond sur un tapis. *How are you ?* questionne le professeur. *Fine*, répond une blondinette de 4 ans. Et c'est parti pour une heure d'échanges en anglais. Très pédagogue et dynamique, Misun improvise des jeux, des chants. Spontanés, rieurs, les enfants participent et apprennent l'anglais en s'amusant. A proximité, se trouve un espace de lecture avec une bibliothèque anglophone.

Caverne d'Ali Baba

Au sous-sol, l'atelier de loisirs créatifs est ouvert aux enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes, sans compétence particulière. La caverne d'Ali Baba : fours à cuisson de verre et de céramique, mobilier adaptable, matériaux divers. *«On y fabrique des bijoux de verre ou d'argent, des foulards de soie, des bougies en cire d'abeille, des figurines en laine, du papier recyclé. On fait du modelage, on crée des objets de mode, de déco, des cosmétiques bio. Le matériel est fourni et l'artiste en herbe repart avec son oeuvre pour 35 euros pour trois heures d'atelier»*.

A un groupe d'adolescents qui s'intéresse à la mode, Frédéric présente des patrons, des tissus. Bien sûr, les explications sont en anglais. *«L'objectif est de trouver un thème pour se focaliser à maîtriser l'anglais d'une manière pédagogique et ludique»*.

Même le jardin est ludique avec sa maisonnette en bois construite par Frédéric, ses tables et chaises, ses vélos pour enfants, sans oublier les poules. *«Tiens, il y en a une qui pond des œufs»*.

«Nous fêtons aussi les anniversaires des enfants, avec un théâtre d'ombres chinoises».

Le LAB propose aussi des événements gratuits, des soirées conversations en anglais ou en chinois organisées avec l'association « *Chine Echange* ». Les fans d'aiguilles, de laine, de crochet ne sont pas en reste avec les soirées Tricothé. L'association ouvre ses locaux aux artistes amateurs et professionnels souhaitant présenter leurs productions. Le groupe de chant gospel *de ci de la* répète gratuitement sur place.

Lieu de rencontre et de découverte, le LAB est unique !

Laboratoire Artistique Bilingue (LAB) 50 rue de Villaines 28000 Chartres.
tél.: 09 52 19 68 63.
infos@l-a-b.org
www.l-a-b.org

Conflits familiaux, problèmes liés à une séparation ou un divorce…?

Le médiateur familial peut vous accompagner

Véronique de Vaulx de l'ADSEA et Geneviève Kaufmann de la CAF, deux professionnelles de la médiation familiale, aident les familles à résoudre leurs conflits, en toute impartialité.

La médiation familiale, en restaurant la communication entre membres d'une même famille, permet de gérer les conflits entre adultes.

L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (qui a repris l'activité de l'association *La Médiane* au 1er janvier dernier) et la Caisse d'Allocations Familiales proposent chacune un service de médiation familiale, un processus récent, rendu nécessaire face aux évolutions de la famille.

La médiation familiale s'adresse aux couples en cours de séparation ou déjà séparés, aux grands-parents, aux parents ou aux jeunes adultes en rupture de communication qui souhaitent prendre ou modifier des décisions ensemble.

Le médiateur familial, professionnel qualifié, neutre, impartial, indépendant et sans pouvoir de décision permet l'organisation d'entretiens confidentiels afin que se déroule le processus de médiation.

La première séance est gratuite, ensuite la participation aux frais varie selon les revenus selon un barème établi.

La démarche de s'adresser à un médiateur familial peut être spontanée ou ordonnée par un magistrat, et les accords trouvés peuvent être homologués par la justice.

A Chartres il existe deux services, disponibles pour vous informer et vous accompagner :
-à la CAF : 6, rue du Commandant Chesne.
Tél. 02 37 18 08 70.
genevieve.kauffmann@cafchartres.cnafmail.fr
-à l'ADSEA : 18-20, rue de l'ancienne fonderie.
Tél. 02 37 36 03 03.
sasp-mediation@adsea28.org

Proximité

1 Coup de pouce clé

Elisabeth Fromont, 1re adjointe, a signé avec les enfants de l'école Henri IV et leurs parents, le contrat «coup de pouce clé», dispositif de prévention contre l'échec scolaire par la lecture, mis en place dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.

2 Association La Dame à la Licorne

Jean-Pierre Gorges, et Karine Dorange ont inauguré au Forum de la Madeleine les nouveaux locaux de l'association La Dame à la Licorne (aide à la réinsertion économique par la création de costumes anciens).

3 Pôle Gare

Jean-Pierre Gorges et Christian Gorge ont fait le point avec les chauffeurs de taxis sur les praochains travaux du pôle gare.

4 Expo philatélique

Jean-Pierre Gorges a inauguré l'exposition Le petit monde du timbre poste, organisée par le Cercle philatélique chartrain, à la Maison du Saumon.

5 Indonésie

Le parlement de l'Indonésie, 4e pays du monde par sa population, prépare une nouvelle loi de réorganisation des collectivités territoriales.

Le Président Sénateur de la commission et ses collègues sont venus rencontrer à Chartres Patrick Géroudet, adjoint au maire, et Christian Paul-Loubière, 1er vice président de Chartres Métropole.

Les permanences des élus, votre point de vue entendu

Venez poser vos questions et rencontrer vos élus les 1er mardis du mois

Conception graphique : Service PAO, Ville de Chartres.

de 18h à 19h30, dans les lieux suivants :

Ecole François Villon, Abbayes Saint-Brice, MPT Beaulieu, MPT Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

Capitale de la lumière et du parfum
CHARTRES

Dimanche 10 avril, le 8e Marché de la Paulée

Au rendez-vous des vins de Loire

Avec le printemps revient la Paulée et son marché. Le Député-Maire de Chartres ouvrira à 10 heures cet événement sympathique qui aura lieu comme d'habitude sous la Halle de la place Billard. L'Harmonie Municipale accompagnera vignerons-exposants et confréries invités par la Ville et son Office de Tourisme, la Commune Libre de Saint-Brice et la famille Jallerat..

« *L'an dernier, sous le soleil, nous avions vendu 700 verres aux dégustateurs, sachant que cet achat modeste de 5 euros n'est pas obligatoire* », précise Jacky Baroche, le Président de la Commune Libre de Saint-Brice. « *Chaque année, la fréquentation s'accroît, et cet événement a trouvé son audience publique et conviviale, à côté de la manifestation professionnelle du lundi, à l'Hôtel-Restaurant du Grand Monarque, qui fêtera elle sa 29e édition.* » Rappelons que c'est le Député-Maire de Chartres qui avait insisté auprès de la famille Jallerat pour que la Paulée, qui rassemble chaque année plusieurs dizaines des meilleurs vignerons du Val de Loire, concerne aussi le grand public chartrain des amateurs. La Commune Libre de Saint-Brice s'était associée à la famille Jallerat, ce qui lui permet en outre de faire la promotion du Rosé de Chartres, fruit de sa vigne des Abbayes de Saint-Brice.

Tous les restaurants du quartier Billard-Cathédrale sont également parties prenantes à cet événement, puisque l'on peut même déjeuner sous la Halle et sur les terrasses alentours.

Une nouveauté cette année : l'Office de Tourisme organisera dans ses locaux une exposition dédiée aux vins de Loire, de Chartres et d'ailleurs, du 9 avril au 7 mai prochains. Des conférences s'y ajouteront, sur l'histoire des vignes de Saint-Martin-au-Val (9 avril), sur les vins de Loire (14 avril), sur les vignes et les vins de France (21 avril), sur la Peinture et les Plaisirs de la table (28 avril), et enfin sur l'alliance toujours délicate des mets et des vins (5 mai).

Et les millésimes en dégustation cette année ? « *Selon les vins, blancs ou rouges, et les cépages, les amateurs pourront déguster l'excellent millésime 2009 et les premiers crus du millésime 2010, notamment les blancs secs, qui n'offrent pas la même richesse que leurs prédécesseurs. Mais comme toujours pour les vins de Loire, les millésimes moins exceptionnels permettent aux meilleurs vignerons de s'exprimer pleinement, et les vins en retour ne sont pas moins séduisants, notamment dans leur plus jeune âge,* » commente Bertrand Jallerat. Au total, des vins plutôt équilibrés, entre finesse et maturité, « *sauf pour les malchanceux qui ont subi quelques pluies pendant les vendanges.* »

A côté des grands habitués comme Pierre Caslot (Bourgueuil), Thierry Michon (Fiefs vendéens), Eric Morgat (Savennières), on annonce la présence quasi-certaine de Jean-Pierre Chevallier, l'un des ténors du Saumur Champigny et surtout du Saumur Blanc, de Bernard Baudry et de ses Chinons, de Damien Laureau (Savennières), ou encore de François Chidaine dont les brillants Montlouis font l'unanimité. Une galerie exceptionnelle pour cette 8e édition.

Les motards mènent un projet socio-éducatif

Des tasses pour un bol

Les motards de la FFMC 28 participent à l'opération nationale *Des tasses pour un Bol* avec 7 jeunes adolescents du Foyer éducatif de Champhol.

Le projet consiste à emmener en mobylette des jeunes assister au Bol d'Or sur le circuit de Magny-Cours, le 17 avril.
Auparavant, les motards chartrains ont acheté une flotte de mobylettes d'occasion qu'ils ont remises à neuf. Ils ont préparé les jeunes au Brevet de Sécurité Routière, indispensable pour prendre la route, et leur ont inculqué les règles de sécurité et de comportement sur un deux-roues.
Après ces sessions théoriques, ils ont organisé trois jours de roulage sur 50, 100 et 150 kms, qui ont permis aux jeunes non seulement de se familiariser avec leur engin mais aussi de découvrir le patrimoine touristique de la région.
Le 13 avril, cinq motards, deux éducateurs du centre de Champhol et sept jeunes en mobylettes se lanceront sur les petites routes pour rejoindre le célèbre circuit de Nevers.

Tous les concessionnaires de motos de Chartres et de sa région ont soutenu ce projet avec enthousiasme et ont offert aux jeunes gants, casques et combinaisons. L'opération sera reconduite l'an prochain.

Si vous voulez soutenir ce projet : tél 06 25 40 17 61.
www.ffmc28.com

Fédération Française des Motards en Colère
FFMC 28
Eure-et-Loir

2e vide-grenier
1er vide-jardin des Rameaux

Dimanche 17 avril

de 8 h à 18 h.
Place Saint-Pierre à Chartres.
Sandwiches - Buvette sur place
Tarif: 3 €uros le mètre linéaire
Réservé aux particuliers.

Réservation conseillée, renseignements :
Tél. 02 37 30 20 21
ou 06 25 48 53 14.
comite-saintpierre-28@orange.fr
Comité du quartier Saint-Pierre
9 rue aux Juifs , 28000 Chartres.

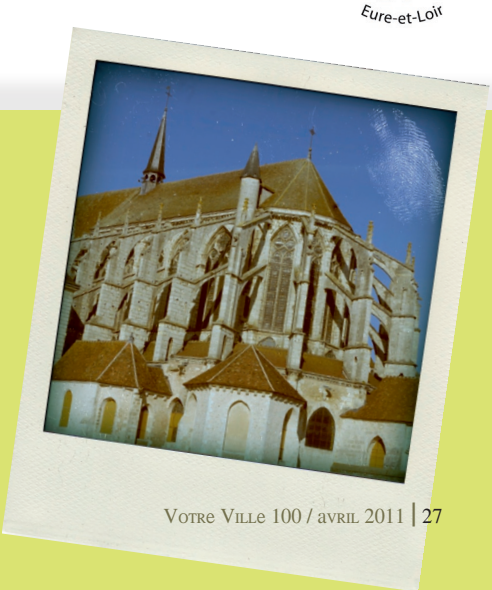

Infos BIJ

«Opération jobs d'été»

Du 16 avril au 2 mai 2011, le BIJ vous aide à trouver un job d'été :

- **Panneau d'affichage avec des «offres de jobs d'été »**
- **Distribution du guide « en piste pour les petits boulots »**
- **Aide aux CV et lettres de motivations**
- **Offre/demande baby-sitting et aide aux devoirs**
- **Trouver un job à l'étranger**

Accueil libre et gratuit

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse 32, boulevard Chasles 28000 CHARTRES Tel: 02 37 23 42 32 Bij28@ville-chartres.fr www.ville-chartres.fr rubrique "jeunesse".

L'édito de l'Espace INFO→ ÉNERGIE

Des conseils gratuits et neutres sur la maîtrise de l'énergie.

Le Diagnostic de performance énergétique.

Depuis 2007, le diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire dans le cas d'une vente ou d'une mise en location d'un bien immobilier. Le vendeur (ou loueur) doit obligatoirement fournir à l'acquéreur (ou locataire) le résultat de ce DPE, contenant notamment une étiquette énergétique. Pour toute annonce diffusée à compter du 1er janvier 2011, cette étiquette doit impérativement apparaître sur toute annonce immobilière (dans la presse papier seul le classement est nécessaire). Cette mesure a pour objectif de mettre en avant la performance du bien lors des transactions. Le DPE a été mis en place pour informer le particulier de l'état énergétique du patrimoine qu'il convoite, mais il faut être conscient des limites du procédé. A cause des incertitudes sur le bâti, les résultats obtenus peuvent varier en fonction du diagnostiqueur.

Aussi le DPE n'est pas une étude thermique, telle que pourrait le proposer un bureau d'étude spécialisé, mais bien un outil de première information. En cas de questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Espace INFO→ ÉNERGIE.

le Quizz

Le DPE a été créé en :
- 2005
- 2006
- 2007

Réponse en bas de page.

N'hésitez pas à nous envoyer vos témoignages, photos, expériences… vos « petits trucs » pour faire des économies d'énergie chez vous. Les meilleures idées apparaîtront dans nos prochains éditos !

Espace INFO→ ÉNERGIE d'Eure-et-Loir
36, avenue Maurice Maunoury,
28600 Luisant.
02 37 21 32 71.
eie28@hd28.com

2006 (L'obligation de DPE pour la location date de 2007, tandis que l'obligation dans le cadre d'une vente date de 2006)

Appel à casting

Chartrains, Devenez l'icône de Chartres en Lumières !

Vous appréciez l'événement et souhaitez contribuer à le faire connaître au niveau régional, national et même international ?

Prêtez votre visage pour la communication de la saison 2011 !

Nous recherchons :
- une femme de 30 à 45 ans ;
- un homme de 30 à 45 ans
- 2 enfants entre 4 et 12 ans.
Une famille sera ainsi constituée.

Un casting aura lieu le mercredi 13 avril de 9 h à 18 h à la mairie, hôtel des Cordeliers, place de l'étape au vin.
Merci de vous présenter en tenue décontractée-chic, de préférence dans des tons de bleu, violet ou rouge.

Si vous souhaitez participer mais ne pouvez pas vous rendre disponible le 13 avril, vous pouvez également envoyer votre candidature au plus tard le 12 avril à **casting@ville-chartres.fr.** Celle-ci devra comporter la fiche de présentation complétée (téléchargeable sur le site www.ville-chartres.fr) accompagnée de 2 photos : 1 portrait souriant et 1 photographie en pied.

Attention :
– les enfants présentés devront être impérativement accompagnés de leurs représentants légaux et resteront sous l'entière responsabilité de ces derniers.
– il s'agit d'un casting gratuit.
– aucune rémunération, indemnité ou compensation ne sera versée, ni aux candidats, ni aux personnes sélectionnées.
– aucun droit à l'image ne sera versé.
– le casting s'effectuera sans rendez-vous et selon l'ordre d'arrivée des candidats.

Renseignements : 02 37 18 47 52

L'association des anciens élèves du lycée Marceau.

« www.chartresaelmarceau.com »

Claude Bodin, sous-préfet honoraire, préside l'association des anciens élèves du Lycée Marceau et du Lycée Hélène Boucher. Avant l'assemblée générale annuelle, il entend cultiver le passé prestigieux de son association pour construire un réseau performant, à la mesure des besoins des élèves d'aujourd'hui.

Votre Ville : Comment vit l'association ?

Claude Bodin *: C'est une association qui a près d'un siècle et demi d'existence, puisqu'elle est née en 1868. Son premier président fut Michel Chasles, le mathématicien célèbre, membre de l'Institut. Cette association a véritablement compté à Chartres. Songez qu'elle rassemblait jusqu'à 600 membres dans les années soixante. Mais la vie moderne, et notamment l'éparpillement des anciens élèves, a fait qu'elle a décliné, comme toutes les associations du même genre. Elle rassemble aujourd'hui 120 membres, qui dans un premier temps se sont attachés à renouer les liens entre les adhérents, tout en prenant soin des archives de l'association, que les chercheurs peuvent consulter aujourd'hui aux Archives Départementales.*

VV : Vous ne regardez pas seulement vers le passé ?

CB *: Ce serait nous condamner à disparaître. Le sens de l'association, sa mission, a largement évolué. Autrefois, il s'agissait de cultiver les liens entre les promotions successives. La tradition du lycée était assez forte pour que le regard de l'association soit d'abord orienté vers le passé. L'association d'aujourd'hui attache d'ailleurs beaucoup de prix à la préservation du monument aux morts des anciens élèves du lycée Marceau. Il se trouve dans la cour de l'ancien lycée, rue Saint-Michel. Si la Cité Judiciaire voit le jour, ce monument sera transféré dans le square Noël Ballay, sur la proposition de la municipalité. Il regardera à la fois l'ancien et le nouveau lycée. Mais aujourd'hui, il s'agit d'abord pour nous de reconstruire non seulement un lien avec les élèves d'aujourd'hui, mais le réseau actif et efficace dont les lycéens actuels ont besoin.*

VV : Comment la vie de l'association affiche-t-elle cette volonté de renouvellement ?

CB *: Premier exemple : je serai peut-être élu président une cinquième année, mais pas davantage, puisque les statuts prévoient expressément une durée maximale de 5 ans pour le mandat du président. Le deuxième exemple est beaucoup plus intéressant : nous nous sommes dotés d'un site internet « www.chartresaelmarceau.com. » qui permet une communication plus facile entre les jeunes anciens du lycée, répartis à travers toute la France et bien au-delà. Nous voulons notamment envoyer un signal à tous les chefs d'entreprise, et tous les cadres-anciens élèves qui peuvent mettre le pied à l'étrier des lycéens d'aujourd'hui. Je souhaite également établir des liens avec des associations similaires d'autres lycées ou établissements scolaires européens, notamment ceux des villes jumelées avec Chartres. Enfin, je voudrais lancer un double appel : nous demandons aux anciens comme aux élèves de l'actuel lycée de s'inscrire sur notre site internet. Nous ne leur demandons pas d'adhérer, même si nous en serons ravis le cas échéant, mais nous avons besoin de leur adresse e-mail pour leur envoyer notre « newsletter », pour employer le langage de notre monde virtuel. De la même manière, nous avons besoin des photos de classe, renseignées avec le nom des élèves. Si elles sont sur papier, nous les renvoyons après les avoir scannées. Nous en avons déjà 250, mais nous sommes encore loin du compte !*

La section cyclotourisme de la MSD

Vélo et sac à dos

En 1976 quelques passionnés de vélos créaient le club cyclotourisme de Madeleine Sports et Détente. L'année suivante le club rejoint la Fédération Française de CycloTourisme.

Depuis, il compte 49 adhérents, dont 14 féminines et 2 jeunes de moins de 15 ans.

A la MSD on pratique le cyclotourisme sous des formes très diversifiées.
Les cyclos s'entraînent le dimanche matin et le mercredi après-midi. Le mercredi est également réservé aux novices. Un accompagnateur les encadre pour une pratique du vélo à allure modérée. Ils participent également aux différentes randonnées organisées par les clubs du département.

Mais ce qui motivent le plus les cyclos du MSD, c'est la découverte des sites touristiques de la France avec les pointages BCN (Brevet Cyclotouristique National, un pointage par département) et les BPF (Brevet des Provinces Françaises, 534 pointages en France).
Le doyen du club affiche allégrement ses 79 printemps, et a fini cette année son périple. Vingt à vingt cinq ans sont nécessaires pour sillonner la France entière.
Les cyclos de MSD aiment aussi partir pour des voyages itinérants. Chargés d'un mini paquetage, ils roulent quel que soit le temps, pendant une dizaine de jours pour rallier des villes de France. Plus de 20 000 km ont été parcourus de cette façon en 2010.
Le club participe également au Challenge du Centre (une randonnée est organisée dans chacun des 6 départements de la ligue de l'Orléanais).
Des cyclos sont même allés rouler en Chine dans des régions peu explorées, d'autres en Pologne, en Lituanie, au Sénégal. Quatre cyclos de MSD sont partis en 2010 faire un Paris/Rome.
Ces randonnées ont permis au club de se classer ces quatre dernières années en tête du Challenge de France organisé par la FFCT et de recevoir également le trophée des Flèches de France.
Le club du MSD est à l'origine du Tour d'Eure-et-Loir cyclos, à ce jour, la seule randonnée cyclo labélisée dans le département.
Pour fêter les 40 ans de Madeleine Sport Détente, la section cyclotourisme organise le samedi 28 mai une sortie d'environ 15/20 km.

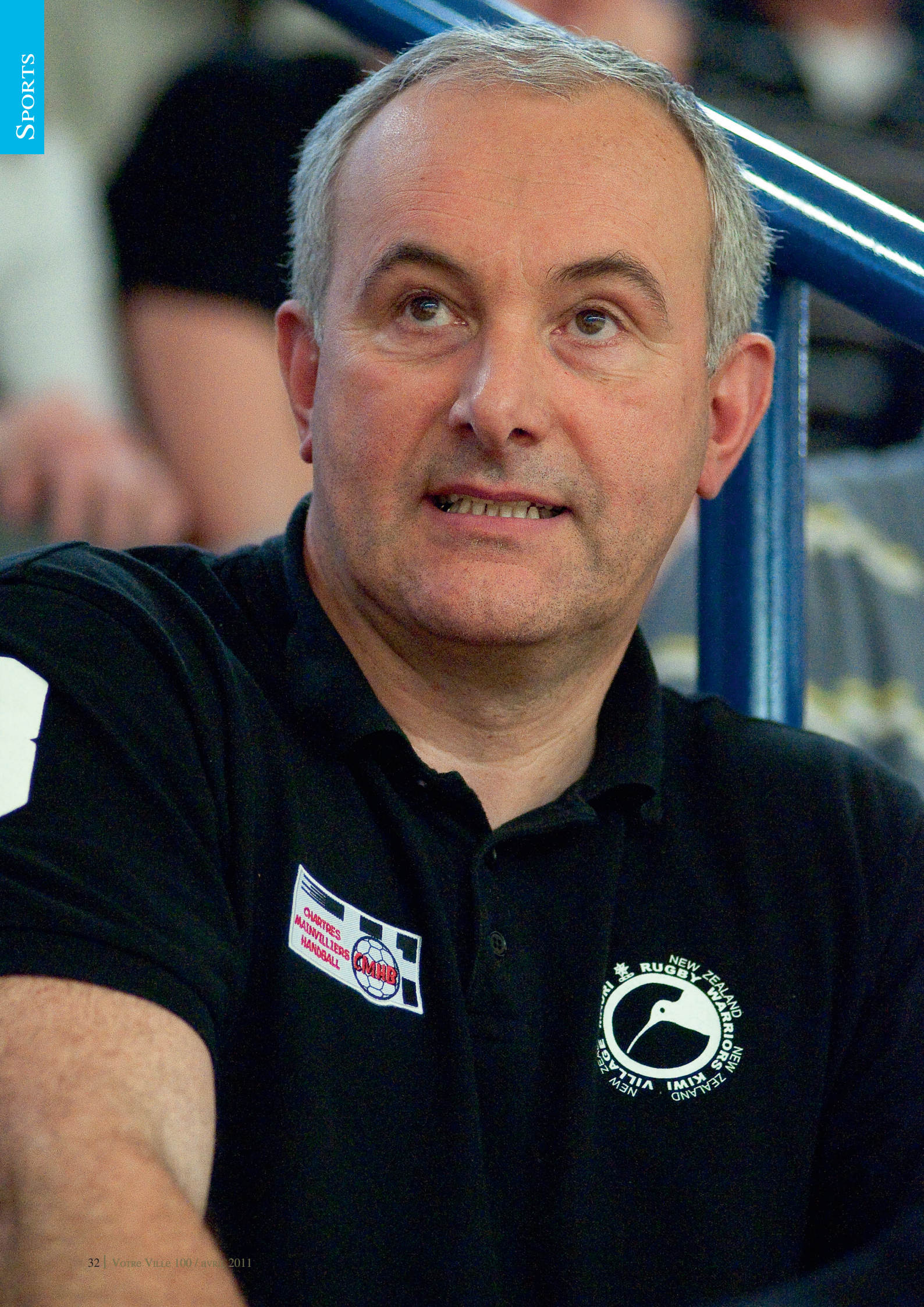
CHARTRES
MAINVILLIERS
HANDBALL
CMHB
NEW ZEALAND
RUGBY
WARRIORS
KIWI
VILLAGE

On n'arrête plus le hand chartrain

L'équipe 1 en Pro D2 l'an prochain, l'équipe 2 tout près de la montée en nationale 3, les moins de 18 ans bien classés en challenge de France, l'école de hand récompensée par un label or, on n'arrête plus le hand chartrain.

Avec 21 victoires sur 21 matchs, l'équipe 1 de Hand chartrain est assurée de monter l'an prochain en Pro D2, même s'il reste encore 5 matchs à jouer. Pour Philippe Besson, le président du CMHB : « *la réussite de cette équipe c'est la réussite de tout un club, le résultat de la cohésion entre tous, joueurs, dirigeants, encadrants, à tous les niveaux. Et d'objectifs clairs entièrement partagés avec nos partenaires, dont le premier d'entre eux la Ville de Chartres. L'équipe réserve conserve toutes les chances de monter en Nationale 3, même si c'est un peu plus serré. Ils doivent encore batailler contre Dreux et Epernon. Et nos jeunes de moins de 18 ans ont réalisé, eux aussi, un sans faute en remportant 5 victoires sur 5 matchs en challenge national. Cerise sur le gâteau, la Fédération française de Hand vient d'accorder cette année encore un label or à notre école de hand !* »

Même satisfaction du côté de l'adjointe chargée des Sports, Karine Dorange : « *l'objectif est atteint ! C'est l'aboutissement d'un travail sur le long terme, la volonté commune du club et de la Ville de propulser le sport chartrain au plus haut niveau.* »

Une école en or

Le gardien de but, Sylvain Astruc, attribue cette exceptionnelle réussite à l'ambiance de l'équipe : « *l'ambiance est détendue, bon enfant. Il y a dans cette équipe à la fois beaucoup de professionnalisme, de perfectionnisme et beaucoup de rigolades, d'amitié. L'an prochain, en Pro D2, ce sera plus dur, plus physique, plus intense. Les déplacements auront lieu dans toute la France et certains matchs se joueront le vendredi soir.* »

Pépinières de talents, l'école de hand accueille plus de 1 000 enfants qui participent aux tournois, stages et autres animations mises en place. Des éducateurs du club interviennent dans de nombreuses écoles de l'agglomération. « *Ce label récompense le travail et l'organisation du club, la qualité de l'accueil, et la compétence de nos entraîneurs. Et notre vrai volonté de formation.Nous avons mis sur pied une vraie chaîne de réussite sportive dont on voit aujourd'hui les résultats avec nos différentes équipes !* »

Renseignements : mainvilliers-chartres-hb@wanadoo.fr

Maxime Cherblanc

Ghennadii Solomon

Hand Ball

Bravo!

Dans une salle Jean-Cochet archi-comble les handballeurs chartrains ont mis le feu!

Invaincus en 21 matchs consécutifs, ils accèdent à la Pro D2 après avoir battu, le 27 mars dernier, La Roche sur Yon 39-28.

La folle journée en images des hommes du capitaine Sasha Mitrovic!

Karip Taurun

Sasha Mitrovic, capitaine

Les championnats d'Europe de natation à l'Odyssée ?

Nory Kruchten, président de la Ligue européenne de natation et Francis Luyce, président de la Fédération Française de Natation se sont rendus à L'Odyssée le mois dernier. Ils ont pu constater que le complexe aquatique offrait tous les critères exigés pour l'organisation des championnats d'Europe en petit bassin.
Si la décision n'est pas encore prise par les instances européennes, il semble bien que Chartres soit la mieux positionnée pour accueillir ces championnats qui auront lieu en novembre 2012.

Villes et villes villages fleuris

Chartres reçoit la Fleur d'Or

Le Conseil national des villes et villages fleuris a décerné à la Ville de Chartres une fleur d'or, un label supérieur à la 4e fleur.

De gauche à droite : IMesnard, Adjointe au Maire, JP Gorges, Député-Maire, Y Drouet, chef de cabinet de Frédéric Lefebvre , D Stives, responsable des espaces verts de la Ville, P Roncière, président du conseil d'administration de Villes et villages fleuris de France.

Cette distinction exceptionnelle, attribuée à neuf villes seulement cette année, récompense le travail et l'investissement du service Espaces Verts, concepteurs et jardiniers, ainsi que du service Propreté de la Ville et souligne la qualité du cadre de vie des Chartrains.
Jean-Pierre Gorges, député maire, Isabelle Mesnard, adjointe et Daniel Stives, directeur du service espaces verts, ont reçu le trophée des mains de Yann Drouet, chef de cabinet de Frédéric Lefebvre (Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation), lors d'une réception donnée dans les salons du Pavillon d'Armenonville à Paris.

Le désherbage de l'espace public, l'affaire de tous !

Le 25 septembre 2010, la Ville et l'association Eure-et-Loir Nature signait une convention visant à diminuer l'utilisation de pesticides et désherbants chimiques sur l'espace communal.

Cela faisait plusieurs années déjà que les jardiniers de la Ville avaient entrepris cette démarche écologique.
Depuis cinq ans ils ont baissé la consommation des pesticides et insecticides de 40% en mettant en place une politique de lutte biologique, dans les serres de production de la Ville mais aussi dans les espaces verts ou sur les trottoirs.
« *Par exemple,* explique Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, *les jardiniers posent dans les arbres des pièges à phéromones ou lâchent des coccinelles.* »

De nouveaux gestes

Cette année le Service Espaces verts a choisi une nouvelle organisation quant au mode de désherbage de l'espace public. De nouveaux gestes qui mobilisent tous les acteurs, non seulement le personnel des services Espaces verts et Propreté mais aussi les particuliers.

Nous aurons ainsi la chance de voir de nouveau des roses trémières ou des vivaces fleurir le long des trottoirs ! »

Pour Daniel Stives : « *il va falloir changer nos habitudes et ne pas hésiter à arracher une mauvaise herbe en même temps que l'on ramasse un papier par terre ! Nous voulons mettre en place des actions manuelles et mécaniques de désherbage. La Ville va enherber les surfaces calcaires, pailler les massifs d'arbustes. Nous n'utiliserons plus de traitement au pied des arbres, ni aux pieds des murs longeant les trottoirs. Nous aurons ainsi la chance de voir de nouveau des roses trémières ou des vivaces fleurir le long des trottoirs !* »
Le désherbage 100% naturel, c'est l'affaire de tous selon Isabelle Mesnard : « *les particuliers ont aussi un rôle à jouer en aidant nos jardiniers à désherber leurs trottoirs… à la main ou à la binette mais sans produit chimique bien sûr !* »

99 Couvertures de Votre Ville

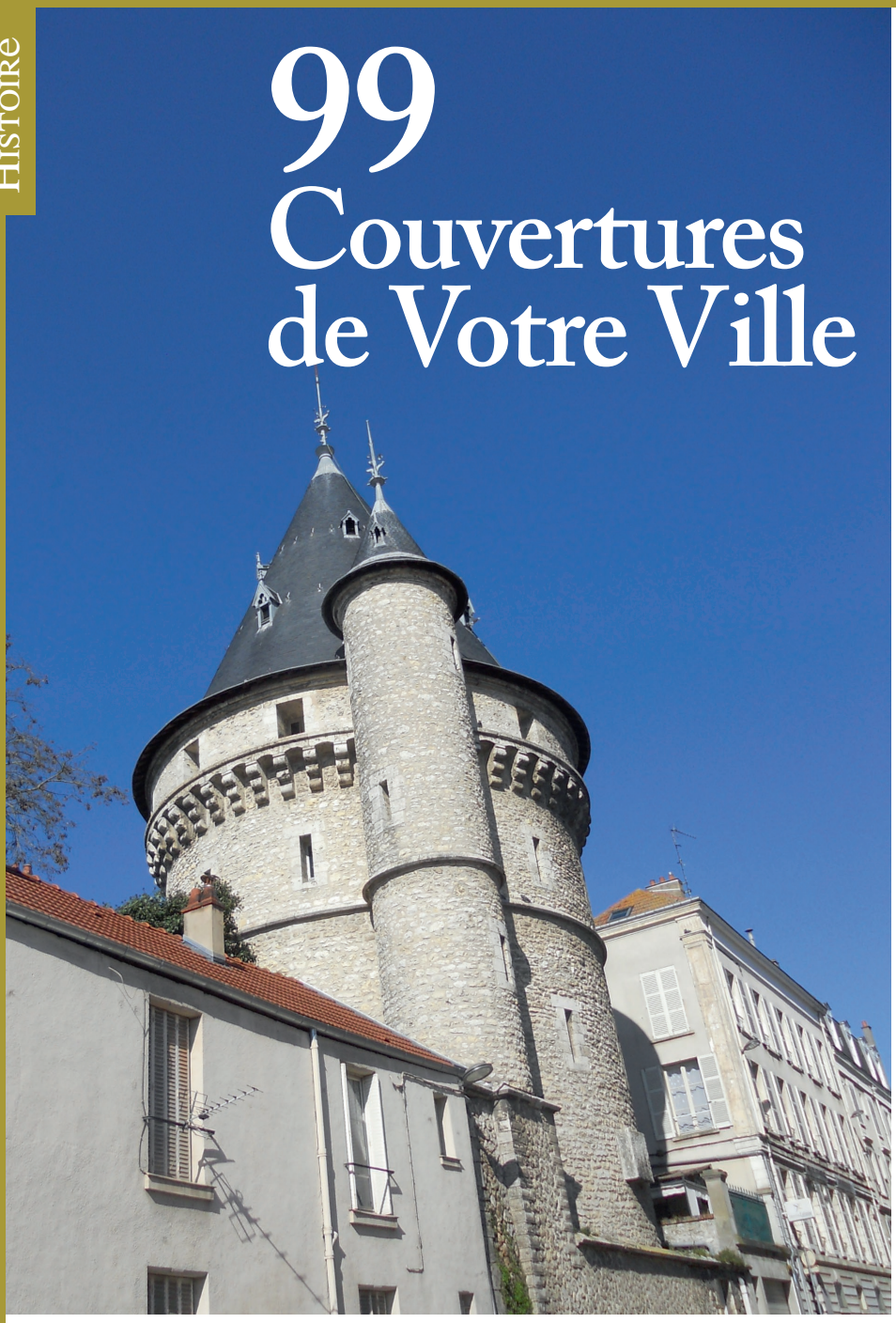

Quels sujets ont été choisis pour illustrer la couverture de Votre Ville depuis la parution de son premier numéro ?

Par ordre décroissant, on compte vingt-trois photos dédiées à l'urbanisme chartrain, vingt-deux aux Arts, quatorze au sport, douze aux sujets de société, dix à la vie économique, sept à l'histoire, et deux à des personnalités du conseil municipal. A ce compte, il faut bien sûr ajouter les neuf couvertures consacrées à Noël. En y regardant de plus près, on observe pour chacun de ces sujets la répartition suivante.

L'urbanisme chartrain est présent avec huit photos de places, d'espaces de promenade et de loisir, cinq d'axes de circulation (rues et ponts), deux vues générales et un cliché de la Maison du Saumon. Sept couvertures attirent l'attention sur les espaces verts urbains (bords de l'Eure et étang). Les arts viennent ensuite avec six couvertures montrant l'art de la lumière (fête de la Lumière, principalement avec la cathédrale), deux présentant des édifices religieux, la cathédrale et l'église Saint-Pierre (architecture et art du vitrail), et six des édifices civils, la salle à l'italienne du Théâtre, et la Médiathèque (architecture, mosaïques), deux l'art cinématographique (Les *Enfants du Paradis* et une scène de tournage), quatre la musique (orchestres, musique de rue), une la fresque murale et une autre la sculpture (bronze).

L'histoire de la ville est rappelée par sept couvertures, Henri IV, le général Marceau (deux), la Porte-Guillaume (deux), les fouilles archéologiques (deux). Quatorze couvertures sont consacrées au sport, foot-ball, basket-ball (deux), squash, vélo, natation (*L'Odyssée*), ping-pong, hand-ball, kayak, Tour de France (étape à Chartres en 2004), karting, équitation (poney), aviation et courses hippiques. Onze parcourent différents aspects de la vie sociale : animation (quatre), logement (deux), enfance (crèche), scolarité, propreté, troisième âge, sécurité. La vie économique est évoquée à travers les Artisanales (quatre), la *Cosmetic Valley* (trois), la foire de la Saint-André, la restauration (poule au pot), la FNAC. Signalons enfin l'évolution des couvertures de Noël : des sapins, marché de Noël, paquets-cadeaux, Père-Noël, guirlandes et illuminations, on passe en 2010 à la ville enneigée..

Cherchez les absents, pour les cent prochains numéros…

Juliette Clément
Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,
Directrice des Publications
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
28000 Chartres
02 37 36 91 93
lun-ven 8-12h/14-17h
Sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr.

Informer et guider

Guide d'accueil « Chartres 2011-2012 »

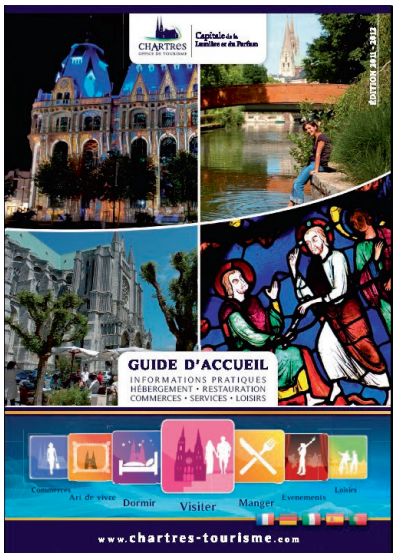

Informer et guider

Ce début d'année est marqué par l'arrivée de la nouvelle brochure touristique éditée par l'Office de Tourisme de Chartres. Bénéficiant cette année d'une refonte graphique complète, ce guide présente, en 68 pages, les différents atouts touristiques de Chartres et de ses environs : monuments et sites incontournables mais aussi hébergements, restaurants, commerces, services, produits locaux, loisirs...

Une plus large diffusion

Tiré à 110 000 exemplaires et en 2 versions (l'une française avec des pages en allemand, espagnol, italien et portugais et l'autre anglaise avec des pages en japonais, chinois, russe et néerlandais), le guide d'accueil « Chartres 2011-2012» propose cette année un nombre plus important de ses pages dédiées aux langues étrangères (4 au lieu de 2) et présente de manière plus étoffée les diversités et atouts de notre ville à travers différentes thématiques (les spécialités gourmandes, l'art et l'artisanat ou encore les loisirs…).

Cette brochure constitue un outil essentiel pour informer et guider tant les Chartrains et nouveaux arrivants, que les visiteurs français ou étrangers. Elle a pour but de valoriser les richesses touristiques et économiques de notre ville, de renforcer l'image de Chartres comme destination de séjour et reste également un outil de promotion indispensable lors de nos différentes opérations réalisées aussi bien en France qu'à l'étranger (salons, démarchages, accueil presse et conférence de presse…).

Nouvelle technologie

Nouveauté 2011, une application mobile Flash Code est désormais proposée. Les personnes dotées d'un téléphone portable de type Smartphone pourront ainsi scanner des « codes barres » apposés sur certaines pages du guide, leur permettant d'accéder directement à différentes pages dédiées de notre site Internet.

Le guide « Chartres 2011-2012 » est disponible sur les deux points d'accueil de l'Office de Tourisme de Chartres : à l'Office de Tourisme « Cathédrale » - Place de la Cathédrale et à la Maison du Saumon – 8,10, rue de la Poissonnerie.

A vos agendas

Conférences à 15h et à 18h45 à la Maison du Saumon
- « *Dans les coulisses de Chartres en Lumières* » - lundi 11 avril.

Visites à thème à 14h30
- « *Chartres, au fil de l'eau* », le 2 avril
- « *Chartres, Cité Médiévale* », le 16 avril
- « *Raconte-moi l'histoire de Chartres* », le 30 avril.

Expositions à la Maison du Saumon
- « *La Vigne et Le Vin : Vins de Chartres, de Loire et d'ailleurs…* » du 9 avril au 7 mai.
Exposition organisée en collaboration avec le Cercle Philatélique Chartrain, la Commune Libre Saint-Brice et la Confrérie Faye d'Anjou. Des conférences viennent ponctuer cette exposition les 9, 14, 21 et 28 avril et le 5 mai.

- Grande exposition de tableaux Mme COLBEAU les 9 et 10 avril.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ou à consulter notre site Internet www.chartres-tourisme.com.

Des livres d'artistes et des livres animés

En complément de l'exposition « Délires de livres : le off à l'Apostrophe » présentée en partenariat avec l'association Am'arts, la médiathèque et la bibliothèque de La Madeleine présentent des livres d'artistes et des livres animés issus de leurs propres collections.

EXPOSITION

LIVRES D'ARTISTES / LIVRES MYSTÈRES

Sélection des dernières acquisitions de la médiathèque présentant le travail d'un écrivain et d'un artiste. Présentation notamment des œuvres Joël Leick, Nelly Avila, Frédérique Le Lous Delpech, Diane de Bournazel, May Angeli, Robert Lobet, UG, Paul Chemetov, Chem, Cozette de Charmoy, Coco Texèdre,…

> Du 8 mars au 25 juin
>L'Apostrophe, espace Patrimoine, 1er étage
>Du mardi au vendredi : de 14h à 19h ; le samedi : de 10h à 18h

Citron, Lucie Petit ; réalisation Nelly Avila

Cœur d'or, Diane de Bournazel, 2008

EXPOSITION

LIVRES ANIMÉS, LA FOLIE DES FORMES ET DES SENS

Les rabats, les tirettes, les pop-up, les roues, les découpes, les reliefs, … invitent le lecteur à jouer, à découvrir le livre de façon interactive et sensorielle. Bref historique du livre animé et présentation des auteurs majeurs : Bruno Munari, Katsumi Komagata, David A.Carter, UG (Philippe Huger), Diane de Bournazel, Kveta Pacovska, …

> Du 8 mars au 30 avril
> Bibliothèque Louis-Aragon
> Aux horaires d'ouverture

ANIMATIONS PROPOSÉES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

ATELIER CRÉATIF POP-UP « MES MOTS »

Par l'association chartraine le L.A.B., laboratoire artistique bilingue.

Réalisation d'un petit livre personnalisé, à partir de formes simples qui s'animent en ouvrant les pages.
À partir de 9 ans. Public familial. Places limitées. Renseignements et inscriptions à l'espace jeunesse.
> Mercredi 20 avril
> De 15h30 à 17h30, l'Apostrophe

FILM JEUNESSE SINDBAD LE MARIN

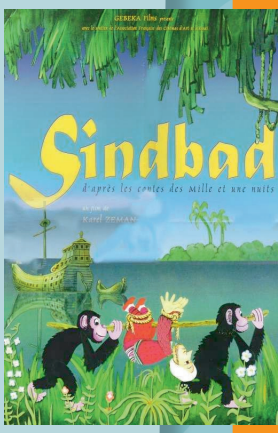

De Karel Zeman, Tchécoslovaquie, 1971, 1h10, d'après un conte des Mille et une nuits.
À chacun de ses voyages, Sindbad doit faire preuve de beaucoup de courage et de ruse.
À partir de 5 ans.
> Jeudi 21 avril
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium

DÉMONSTRATION DE JEUX VIDÉO SÉANCES D'INITIATION ET DE DECOUVERTE DE JEUX SUR CONSOLE WII

Public familial à partir de 7 ans.
Places limitées. Inscriptions préalables à l'espace jeunesse.
> Mercredi 27 avril
> De 15h à 16h et de 16h à 17h

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

Exposition de livres d'artistes et de livres objets, du 16 avril au 8 mai

La 4e Biennale de Délires de Livres

Succès toujours croissant pour cette exposition qui a lieu tous les deux ans à la Collégiale Saint-André.

160 créateurs de livres, venus de France et d'ailleurs (Hongrie, Belgique, Allemagne, Australie, Italie, Suisse, Usa...), artistes fidèles, nouveaux artistes, ont créé des œuvres uniques pour cette édition sur le thème « Bleu, Noir et/ou Blanc ». L'association Am'Arts, organisatrice de cette manifestation singulière et inédite dans la région, a particulièrement soigné la mise en valeur des œuvres délirantes de par leur forme, leur taille, les matériaux utilisé et créées spécialement pour Délires de Livres.

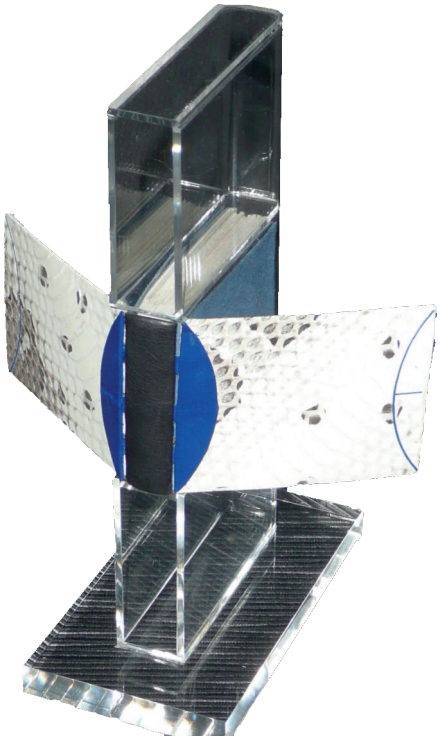

Rendez-vous très attendu par les artistes, les visiteurs, les collectionneurs cette exposition nous offrira, cette année encore, une promenade hors des sentiers battus, surprenante et magique.

Et aussi

- du 11 mars au 30 avril : Délires de Livres Off à la Médiathèque de Chartres
- le 16 avril : conférence de Marc Vernier autour du livre objet et du livre d'artiste
- le 23 avril : vernissage de l'exposition à la Collégiale
- le 22 avril : atelier autour du Livre Objet animé par Léa Tirmant
- le samedi 7 mai : atelier de réalisation de livres singuliers animé par Brigitte Mouchel.

Renseignements :
http://www.am-arts.com

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous !

Envoyez-nous vos photos
avant le 15 avril par email
(un maximum de trois photos) à l'adresse suivante :
votreville@ville-chartres.fr

Photo : P.Besnard

Photo : Matthias Duvivier

Photo : Sébastien Vidy

Avril 2011

Le Théâtre a 150 ans !

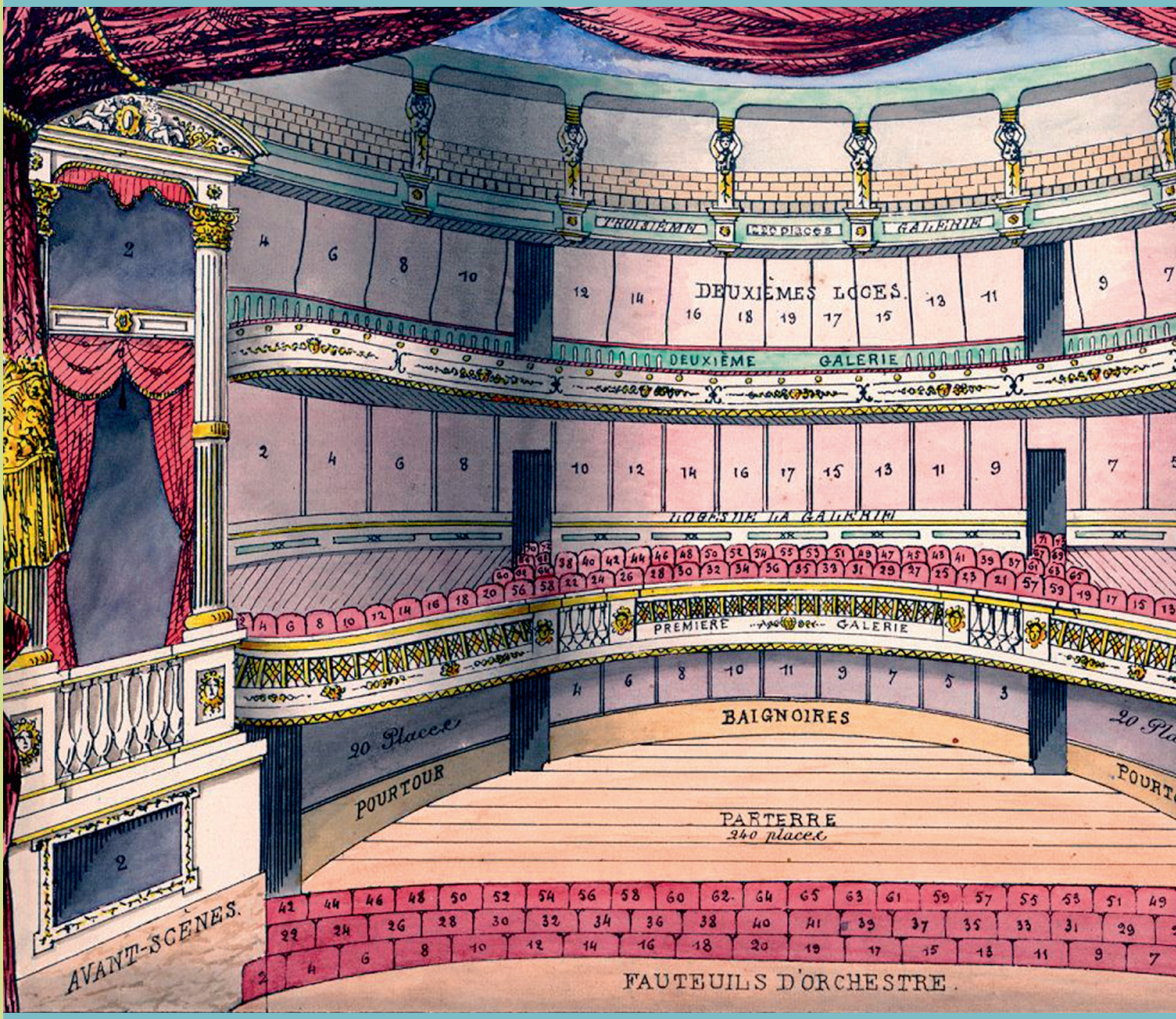

C'est le 28 avril 1861 que le rideau rouge du nouveau Théâtre de Chartres se leva pour la première fois sur un programme inaugural qui comprenait un prologue en vers « Pour et contre », un opéra comique en trois actes « les mousquetaires de la Reine » et une danse espagnole « la Madriléna ».

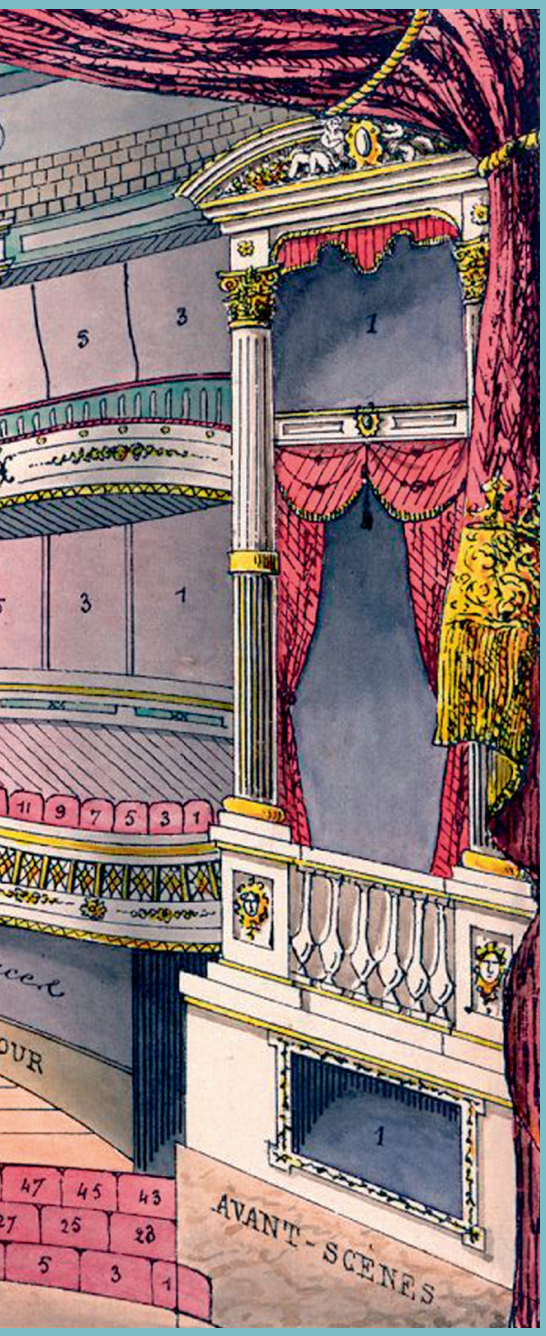

L'édification d'un tel bâtiment a été rendue nécessaire puisque pendant la première moitié du XIXe siècle, la ville de Chartres ne disposait pas d'un vrai théâtre. Les représentations chartraines se déroulaient dans l'enceinte de l'église Sainte-Foy transformée en salle de spectacles sous l'impulsion de la Société des Arts.

Alfred Piébourg, l'architecte

Le projet d'un nouveau théâtre fut confié à Alfred Piébourg, architecte de la Ville, celui-ci devait « *réunir toutes les commodités qu'exigent les différents services de l'intérieur, le bien-être et la satisfaction du public qui va voir et entendre, et tous les détails infinis et les agencements d'une salle de spectacle* ». L'architecte avait pour mission de « *construire un édifice présentant les garanties désirables de solidité et de précautions contre l'incendie, de lui donner l'aspect monumental qu'exige la situation des lieux, en évitant tout luxe inutile ; de disposer d'une salle élégante et commode pouvant contenir 700 à 800 spectateurs et se prêtant facilement aux exigences des représentations théâtrales… »*

Les premiers plans sont présentés et acceptés lors du conseil municipal du 23 avril 1858. Le choix de l'emplacement devient rapidement une source inépuisable de controverses, entre la butte des Charbonniers, l'angle de la rue Bonneval, le boulevard Saint-Michel ou la place Châtelet, les discussions sont nombreuses et polémiques.

15 mois de travaux

Après un dernier retournement de situation, la place Châtelet initialement retenue doit s'effacer au profit du boulevard Saint-Michel futur Boulevard Chasles. Mais cela ne fera pas taire les opposants au projet, bien au contraire. Lors de la séance du conseil municipal du 18 mai 1858, les échanges se font passionnés. Certains s'inquiètent de voir « *les calèches s'enliser dans le bourbier du boulevard Saint-Michel qui le soir, ressemble à un désert* », d'autres que l'immobilier du centre-ville s'en voit considérablement déprécier.

Les travaux de construction débutèrent le 8 août 1859, l'architecte les mènera à leurs termes en seulement 15 mois, un exploit.

De Sarah Bernhardt à Gad Elmaleh

Le Théâtre de Chartres a, en 150 ans, accueilli de nombreux et illustres artistes (Sarah Bernhardt, Django Reinhardt, plus récemment Grand corps malade, Jean-Louis Trintignant, Jacques Higelin, Gad Elmaleh. Il a été dirigé par plus de 30 directeurs, dont 14 dans ses 19 premières années. Il s'est distingué depuis les années 90 par ses différents labels (théâtre missionné puis scène conventionnée).

Mais il a aussi traversé des moments plus difficiles en particulier trois guerres (heureusement sans dommage), il a vu tomber un Empire et deux Républiques et le Président de la République française être élu au suffrage universel direct. Ces 150 années ont vu émerger de fantastiques révolutions dans l'univers du divertissement comme l'avènement du cinéma, de la télévision, de l'internet et des technologies numériques. Il a su évoluer et se renouveler sans cesse pour distraire et « *éclairer* » de nouvelles générations de Chartrains.

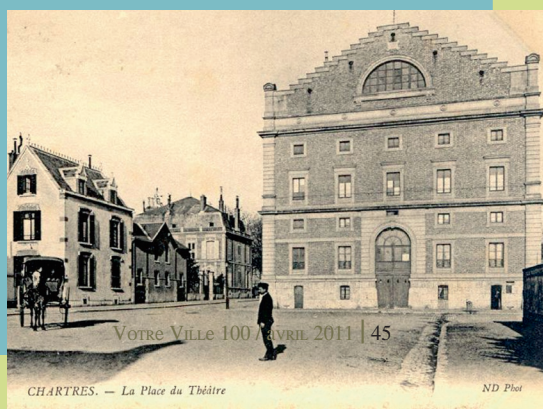

Au Théâtre de Poche

En collaboration avec le festival Cornegidouille

Tout contre Léo

De Christophe Honoré
Compagnie du dagor

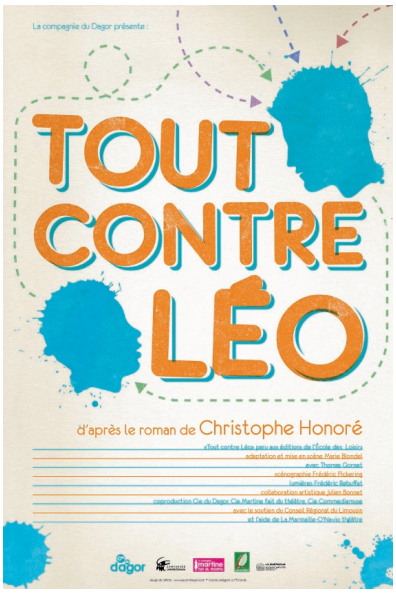

Adaptation et mise en scène Marie Blondel, avec Thomas Gornet, Scénographie Frédéric Pickering, Lumières Frédéric Rebuffat, Régie Claude Fontaine, Collaboration artistique Julien Bonnet, Photos Thierry Laporte, Design de l'affiche Laurent Besson, Diffusion Marina Tullio.
Tout public à partir de 9 ans.
«Au milieu de l'escalier, j'ai stoppé net, arrêté par un silence inhabituel. Sans faire de bruit, je me suis faufilé dans la salle à manger. J'ai laissé la lumière éteinte et je me suis posté dans l'axe du passe-plat, un peu en arrière, pour rester dans le noir. De là, on voit toute la cuisine. Et j'ai vu. J'ai vu mon père et ma mère serrés l'un contre l'autre près de l'évier et qui sanglotaient. Jamais je n'avais imaginé que mon père avait des yeux qui pleuraient.»
C'est comme ça, seul dans le noir, que Marcel apprend que Léo, son frère aîné, est malade du sida. Qu'il va mourir. Et c'est à partir de cet instant que lui, P'tit Marcel, doit faire comme s'il ne savait rien...

Des années plus tard, Marcel, devenu adulte, est toujours hantée par la maladie de Léo. Il veut apaiser sa douleur. Il veut dire adieu à Léo mais les mots lui manquent. Un feutre, une feuille de papier... Marcel redessine son enfance pour mieux la dire, la comprendre et enfin tourner la page...

Samedi 2 avril à 20h30
Dimanche 3 avril à 17h
Tarifs : 12 € et 9 €

Réservations au 02 37 33 02 10.

LECTURE

Les Météores de Mathieu Genet

Vendredi 8 avril à 19h30

Entrée libre
Réservation au 02 37 33 02 10.

EXPOSITION

Planet street

Johanne Guichard, plasticienne
Architecte de formation, Johanne explore à travers la peinture et les

collages, les procédés qui lui permettent de saisir des instantanés, d'écrire des histoires et de révéler des intimités volés.

Jusqu'au 11 avril 2011
Les expositions sont ouvertes au public :
Lundi 9h à 13h et 14h30 à 17h
Mardi 9h à 13h et 14h30 à 17h
Mercredi 9h à 13h et 14h30 à 17h, Jeudi 9h à 13h, Vendredi 9h à 13h. Et tous les soirs de représentations.

La liberté est en voyage : Léa et Pascal Tirmant

Les textes littéraires et les films sur la vie nomade nourrissent l'imaginaire de Pascal Tirmant. Quelques rencontres avec des voyageurs, leurs récits, leurs souvenirs lui ont fourni d'autres images.

Du 22 avril au 28 mai
Rencontre avec les artistes le dimanche 24 avril de 14h30 à 17h30.

Pour tout renseignement
Théâtre en Pièces,
Abbayes Saint-Brice,
2, rue Georges-Brassens,
28000 CHARTRES.
Tél. 02 37 33 02 10.
Fax. 02 37 33 02 12.
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Au Théâtre du Seuil

HOURIA AÏCHI
Chants Sacrés d'Algérie

Samedi 9 avril 2011 20h30
SALLE DOUSSINEAU

C'est dans la cour de sa maison natale que Houria Aïchi est née au chant. A Batna, dans les montagnes berbères, aux portes du Sahara, les femmes se réunissent souvent pour chanter et Houria enfant, court de maison en maison se joindre à elles. Houria Aïchi interprète ces chants séculaires des femmes de l'Aurès, comme un hommage à la femme algérienne, comme une ode à la liberté. La carrière d'Houria Aïchi atteint une dimension internationale, elle participe à de nombreux festivals en Angleterre, en Scandinavie, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en France, au Canada... Partout, elle est passionnément fidèle à ses racines, à ce qu'elle a appris enfant. Houria Aïchi prête également sa voix au répertoire sacré de son pays, l'Algérie. Elle en parcourt les grandes régions, chantant dhikrs et thèmes des confréries soufies, ou interprétant librement l'Ahellil saharien. Recherche du paradis perdu de son enfance et hommage à la dévotion millénaire de son peuple. Ce répertoire est chanté soit en arabe, soit en berbère. Sont présents dans ces chansons les fiers chevaliers, l'amour, la courtoisie, la séparation. Si les poèmes chantés sont transmis de génération en génération, et cela depuis longtemps, l'improvisation n'en est pas absente.

SALLE DOUSSINEAU
Forum de la Madeleine
Mail Jehan de Dunois,
Chartres.
7€ et 5€ tarif réduit.

THEÂTRE DU SEUIL
www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Tel : 02 37 36 89 30.

Ecoutez Houria Aïchi
sur http://www.theatreduseuil.com

Les rencontres d'Albert Blanchard

Michel Drucker

Figure emblématique de la télévision et aujourd'hui auteur à succès. Invité à la librairie L'Esperluète, je rencontre Michel Drucker une nouvelle fois. Nous nous sommes souvent rencontrés à Moulin–la–Marche, sur le champ de course, à l'occasion des journées Perce Neige.
Je lui rappelle que l'ami Jean-Pierre Coffe est venu à Chartres tourner un court métrage avec Bruno Solo. Félicitations à Olivier et à son équipe pour leur accueil et leur initiative. De très nombreux Chartrains ont eu le plaisir de rencontrer un grand monsieur.

Au théâtre Portail Sud

Le baiser de la veuve

d'Israël HOROVITZ

Du vendredi 1er au dimanche 17 avril (21h du jeudi au samedi, 16h le dimanche).

mise en scène Sylvia Bruyant.
avec Stéphane Bénazet, Sylvia Bruyant, Delry Guyon.
Des personnages complexes, des repères qui volent en éclat, un suspens haletant qui ne lâche rien.
Dans un atelier de recyclage de papiers, Georges et Bobby, forçats des temps modernes, vident leurs bières en se remémorant le bon temps passé. Ils attendent Betty, amie de jeunesse, revenue dans cette bourgade reculée après treize ans d'absence. Elle a changé, elle a réussi.
Ces retrouvailles teintées de sarcasmes, de tendresse faussement romantique, de jeux puérils et absurdes laissent percevoir un terrible drame passé sous silence que les années n'ont pas effacé. L'héroïne vengeresse tisse la toile d'un macabre scénario, nous rappelant que l'arme des humiliés reste la vengeance. Et le pire, c'est qu'on rit.

Le joueur d'échecs

de Stéfan Zweig, adaptation

André Salzet

Du jeudi 21 au dimanche 24 avril (21h du jeudi au samedi, 16h le dimanche).

mise en scène Yves Kerboul.
avec André Salzet.
Succès Festival d'Avignon 2010.
Stéfan Zweig a imaginé la rencontre sur un paquebot entre Czentovic, champion du monde d'échecs, et M.B., adversaire aussi mystérieux que redoutable. Troublant affrontement entre un homme intelligent mais frustre et un inconnu au douloureux secret. Seul en scène, André Salzet rend ces personnages réels, presque palpables.
En costume de lin et écharpe de soie blanche, canne et panama, accessoires distinctifs de l'homme élégant, André Salzet incarne tous les protagonistes, en passant de l'un à l'autre. Avec des phases de plus en plus précipitées, un rythme de plus en plus vertigineux, il revit un crescendo hallucinant qui le conduit au bord de la folie.

Renseignements et réservations :
Théâtre Portail Sud, 8 cloître Notre Dame tél. : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
info@theatreportailsud.com

A Doussineau

Mad en Slam#5

Slam & Danse Hip Hop

Vendredi 15 Avril à 20h30.

Dragon's battle avec les groupes *Edition Limitée Crew* et *Apokalyp's* de l'association *The Underground* ainsi que *Slam et Cie*.
Les *B, boys* et *B, girls* de l'association de danse *Hip Hop Chartraine The Underground* vont partager la scène avec les slammers. Inspirés par la thématique du Dragon, le groupe *Edition Limitée Crew* a créé pour cette soirée une chorégraphie pleine de rebondissements, un show également préparé en vue de leur prochaine manifestation Le B.O.T.Y. (Battle Of The Year) qualification Nord des Championnats de France de break-dance en équipe, le 9 avril à Lille.
Pendant 1 h 30, ils assureront le spectacle : entre prise de risques et prise de paroles, il ne reste plus de place à la prise de tête. Expression urbaine, et expression positive surtout, véritable message véhiculé à travers ce spectacle.
Tarif plein : 7€
Tarif réduit (moins de 25 ans, bénéficiaires du RSA) : 5€

Renseignements et réservations : Ville de Chartres, tél.02 37 23 41 44.
Réservation : reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Le goût de l'orange

par Ivan Challey

Samedi 07 Mai à 20h30.

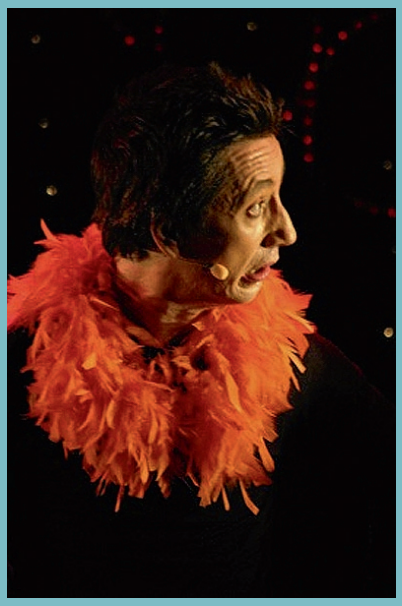

Après un succès remarqué au festival d'Avignon et un passage non moins remarqué à Chartres, ne manquez pas *Le goût de l'orange*, véritable one-man-show à plusieurs personnages, de et avec Ivan Challey, au profit des *Restos du Cœur d'Eure-et-Loir.*
Ivan Challey, à travers son spectacle, et la Ville de Chartres, en mettant à disposition la salle Doussineau, apportent leur soutien à cette association. Les recettes seront intégralement reversées au profit des *Restos du Cœur d'Eure-et-Loir.*
A vous de contribuer à cette généreuse initiative !

Tarif plein : 7€
Tarif réduit (moins de 25 ans, bénéficiaires du RSA) : 5€.

Réservations à :ad28.siege@restosducoeur.org

SALLE DOUSSINEAU
Forum de la Madeleine
Mail Jehan de Dunois,
Chartres

L'Orchestre Symphonique en concert

Pour leur toute première collaboration, l'Orchestre Symphonique de Chartres (OSC) et l'Ensemble Vocal des Tourelles (EVT) d'Epernon préparent un répertoire autour des chœurs d'opéra célèbres.
Ces deux formations, fortes d'une cinquantaine d'exécutants chacune, interprèteront les airs les plus populaires de Verdi (La Traviata, Nabucco, Aïda, Le Trouvère) ainsi que Bizet (extraits de Carmen), Gounod (Faust) ou encore Mozart (La Flûte Enchantée).
Cet alléchant programme sera confié à la direction de Fabrice Héricourt, chef de l'OSC.
Quant à Bruno Resteghini, chef de chœur de l'EVT, il vous séduira de sa voix de ténor solo.

Samedi 14 mai 20h20, à la Collégiale St André.
Tarifs : 12 €, tarif réduit : 5 € scolaires et étudiants.

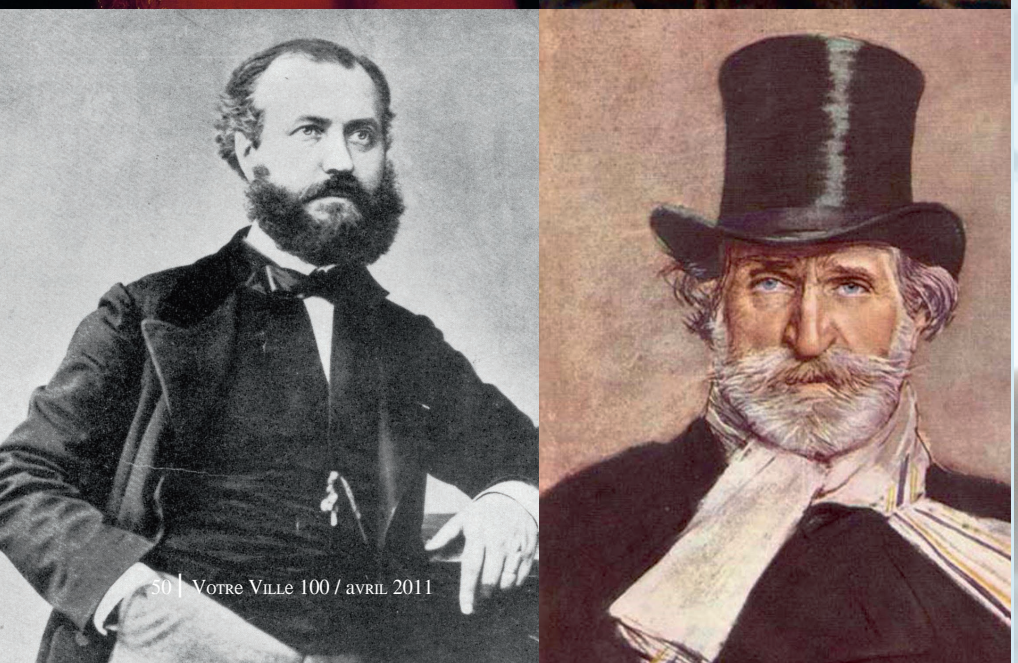

Echecs
Trouvez l'astuce !

Problème n°7

Les blancs matent en trois !

Les blancs ont le trait

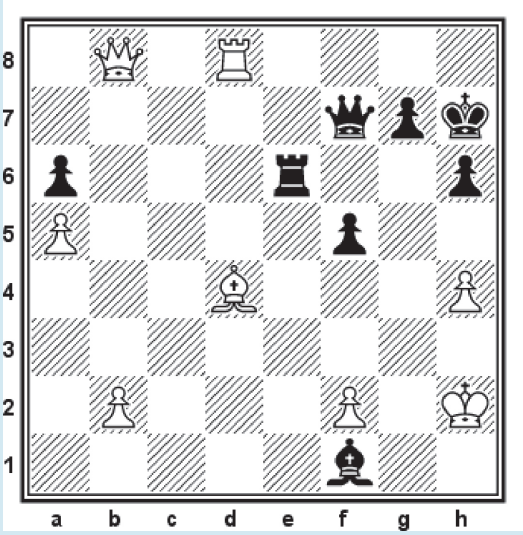

Solutions page 58

Une exposition du service Archéologie

De la licorne au narval

Du 2 avril au 6 novembre, le servie Archéologie de la Ville propose une exposition et un atelier pédagogique sur le thème des animaux fabuleux. L'occasion de découvrir le travail des archéozoologues.

Le comité scientifique de l'exposition, composé d'archéozoologues et d'anthropologues du service Archéologie ont construit cette exposition autour de trois parties : une découverte étrange, un laboratoire et un cabinet de curiosités. Pour Julie Rivière, archéozoologue, cette exposition sera l'occasion de découvrir son métier parfois méconnu et peut-être de susciter des vocations : « *le Museum de Chartres et le Museum national d'histoire naturelle de Paris nous ont prêté de très beaux objets. Cela va nous permettre d'offrir aux visiteurs de jolies surprises ! L'exposition est particulièrement accessible à tous et très ludique. En parallèle, nous proposons un atelier pédagogique, le mercredi matin, aux enfants de 8 à 11 ans. Là aussi des surprises fabuleuses les attendent !* »

A l'occasion de la Nuit des Musées, le 14 mai, de 20h à 24h et des Journées de l'Archéologie, les 21 et 22 mai, le service Archéologie proposera exceptionnellement des visites commentées gratuites. Chaque dernier dimanche du mois, un scientifique accompagnera les visiteurs et commentera l'exposition, à 14h, 15h et 16h.

De la licorne au narval
Maison de l'Archéologie,
2 rue au Lin (ancienne bibliothèque).
Renseignements :
02 37 23 42 20.
Du 2 avril au 8 mai
et du 4 juillet au 4 septembre,
de 14h à 18h (fermé le mardi)
Du 9 mai au 3 juillet
et du 5 septembre au 6 novembre de 14h à 17h.
Visites commentées les 24/04, 29/05, 26/06, 31/07, 28/08, 25/09, 30/10.

Poésie

Laurence Darraïdou-Snyder, chartraine et fidèle lectrice du magazine *Votre Ville*, a écrit un poème sur Chartres au cours d'un atelier d'écriture. Elle nous a adressé sa composition dont nous publions ici les premiers vers :

Hymne à Chartres

Il y a des villes que l'on aime,
Et d'autres que l'on n'aime pas,
Celles que l'on ne pourra jamais aimer
Et celles qui, insidieusement s'incrustent
Dans votre cœur, vos tripes.
Il y a des villes au béton roi,
Des villes histoire,
Des villes monuments
Des villes musique,
Des villes aux maisons si hautes
Que l'on se condamne à ne plus voir le ciel
Des villes roses et des villes entourées de bougainvillées.
La mienne est une ville poème.

Vient de paraître

Le Mystère des pierres

De Anne Pouget
Roman jeunesse - Editions Casterman.

An 1027. Tristan sauve un moine d'une mort certaine. En signe de reconnaissance, frère Jean accueille le jeune garçon à l'Abbaye de Fleury pour lui enseigner la lecture et l'écriture. C'est le début pour Tristan d'une vie de compagnonnage. Une vie riche et tourmentée au cours de laquelle il découvrira les fabuleux pouvoirs de la nature et de la science.
Ecrit par l'historienne Anne Pouget, spécialiste du Moyen-Age et animatrice d'ateliers d'écriture, ce roman emmène les jeunes lecteurs au cœur d'une intrigue qui se déroule en partie à Chartres.

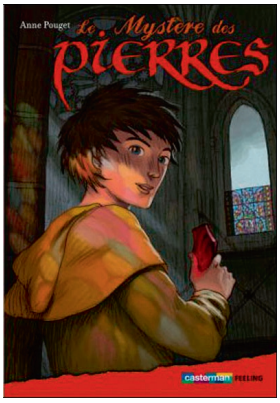

Le coin des philatélistes

Le n°100 du catalogue ?

Exceptionnellement, nous ferons une petite entorse au « cahier des charges » : à savoir cette chronique ne sera pas chartraine mais pour se mettre à l'unisson, on y parlera du numéro 100 de la collection des timbres français…

Bien peu de philatélistes peuvent se targuer de posséder ce timbre dans leur collection. Vous, vous l'avez ? Bravo, mais lisez donc la suite.
En 1877, depuis plusieurs années, la lettre simple doit être affranchie à 25 centimes. A partir de cette année, une baisse du tarif sera décidée : de 25 c. on passera à 20 centimes. Et c'est parti pour l'impression du nouveau timbre : un « Sage » au type II de couleur bleue. En cours de travail, un ordre tombe d'en haut : « On arrête tout ! ». Les députés viennent de désavouer la décision ministérielle : une baisse de 5 centimes n'est pas suffisante. Le tarif sera ramené, non pas à 20 c., mais à 15 centimes… Que faire du timbre pas fini, toujours sans ses dents ? Quelques feuilles seront conservées pour le Musée de la Monnaie, et le reste passera à l'incinérateur… Mais quelques feuilles se sont « égarées » dans la manœuvre ! On les retrouve (avec une dentelure, cette fois) quelques années plus tard. Branle-bas dans le petit monde de la philatélie : on cataloguera cette nouveauté au numéro suivant dans la liste, le numéro 100. Une quarantaine d'années plus tard, la supercherie sera découverte. Il s'agit bien du vrai timbre, mais d'habiles faussaires y avaient ajouté la dentelure. Discrètement on le fit alors disparaître du catalogue.
Si vous avez ce timbre, sachez que c'est un faux et si vous le cherchiez, sachez qu'il est aux abonnés ab…cent !

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle Philatélique Chartrain
« philachartres.over-blog.fr »

Mots fléchés

Homonymes de 100 : sans, sang…

Cent mètres / Mètres carrés
Lentement / Charme / Réfutera
En Haute-Saône / Termine la balade
Pour cuire / Cent sen / Insérée
De ville / Sans fin / Publie
Qui vient de Valloire, par exemple
C'est celle du n° 100 / Pronom
Ambrai / Clin d'oeil
Essaye (s') / Incroyant phonétique
État sans fringues
Moulure / Cinq pesetas
Mesure jaune
Sans fil / Écluse
En tête de peloton / Avant Ricci
Persiennes / Sans autre / Possessif
Ex-territoire espagnol au Maroc
Cent ans
Chauffe le Nil / Voltage
Signe opératoire
Décorée
Stoppes / Volumes / Petit patron
Transmission
… ou ci ! / île
100 %
Dans / Connu / Fixées
Métal
100 m² / Ne peut être différé
Personnel / Possessif
Presque mou / Tournai
Change le sang / Sans trous
Fromage / De petite bouche
Conifère / Bec
Agençai / Pays de l'oeillet
Éventaire / Début d'ulcère
Lettre recommandée
100 fillér / 100 pour un yen
Sans relief
Pétrin / Milieu d'une partie
Adoucit / Brille / Sans barbe
« *NOTRE VILLE* » Avril 2011
© JFR 2011
100 dans l'euro

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Au CIV

Formations à la technique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs « Découverte du vitrail » sur cinq jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.

Du 4 au 8 avril
Grisailles et jaunes d'argent
Coût du stage : 560 euros.

Du 18 au 22 avril
Emaux opaques
Coût du stage : 560 euros.

Du 9 au 13 mai :
Grisailles et émaux
Coût du stage : 560 euros.

Adhésion au
Centre International du Vitrail :
35 euros pour 2011.

Informations,
réservations : Centre International du Vitrail,
5 rue du Cardinal Pie
tél : 02 37 21 65 72
fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org
www.formations-vitrail.fr

Les rendez-vous du Muséum

Interactions entre mathématiques et sciences du vivant

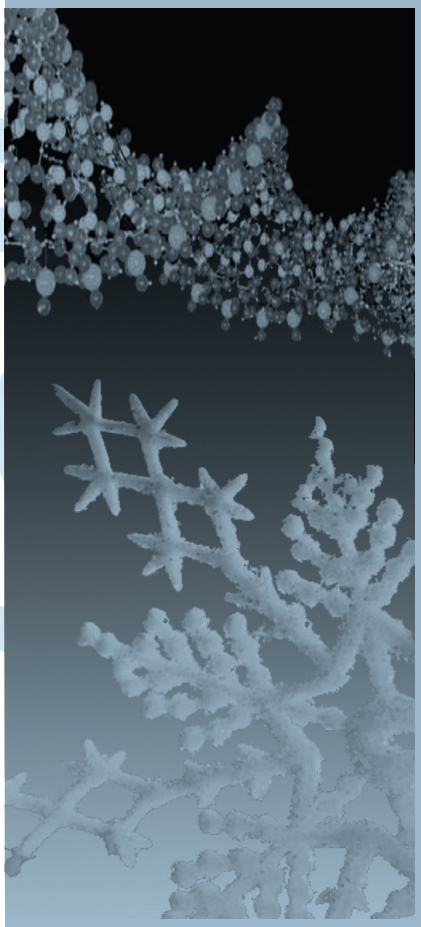

Mardi 10 mai à 20h30
Conférence

par Benoît Perthame
Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie et responsable de l'équipe BANG INRIA/UPMC

En 2004, J.E. Cohen écrivait une phrase déjà célèbre : « Mathematics is biology's next microscope, only better; biology in mathematics'next physics, only better ». (le prochain microscope de la biologie, ce sera les maths, mais en mieux ! et la biologie, ce sera la prochaine physique des maths, mais en mieux aussi !). Quelles sont les raisons du développement, si rapide en France, d'équipes travaillant à l'interface mathématiques/biologie ?

Pour tenter de situer les enjeux, cet exposé présentera quelques exemples d'interaction entre mathématiques et sciences du vivant. De ce siècle et des précédents…

Benoît PERTHAME est professeur à l'université Pierre et Marie Curie, laboratoire Jacques-Louis Lions. Il dirige l'équipe INRIA/UPMC BANG dont un des thèmes est la modélisation des croissances tumorales. Membre senior de l'IUF et responsable du master de biomathématiques de l'UPMC, il est aussi conférencier plénier à l'ICIMA 2011 (Vancouver), la plus importante conférence internationale de mathématiques appliquées.

Ouvrage à consulter

«*Histoires de mathématiques et de populations*» Nicolas Bacaer, Cassini (Paris), 2009.

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :
Muséum : 02 37 28 36 09
et Centres.Sciences :
02 38 77 11 06.

Prochaine conférence

Mardi 7 juin
« *Autour du travail : recherches en paroles et en actes* »
Par Frédérique Barnier, IUT Bourges

La saison 2011 est lancée

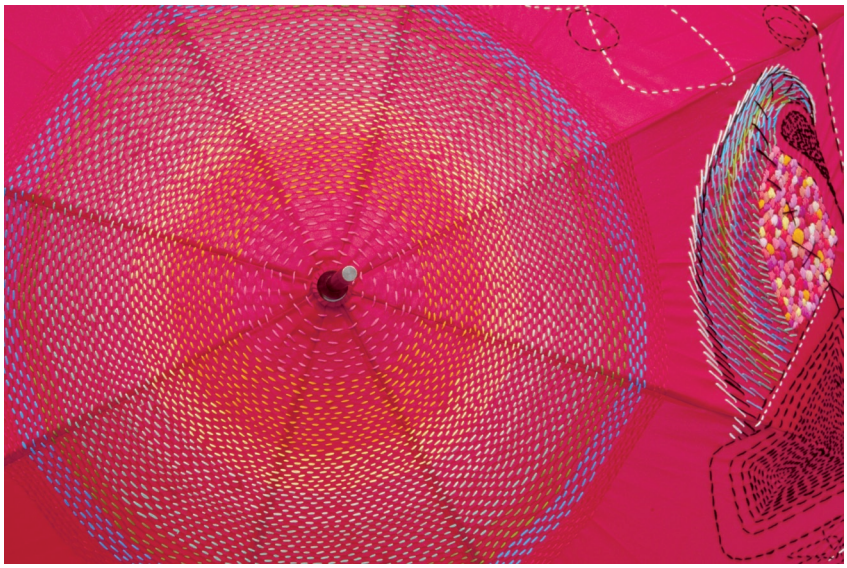

Le lancement de la saison 2011 du Prieuré Saint Vincent a eu lieu le samedi 12 mars… avec le vernissage de l'exposition de Marc Giai-Miniet *Bibliothèques imaginaires* et *petits théâtre muets.*

Cette magnifique exposition ouverte jusqu'au 17 avril remporte un très beau succès au vu de l'affluence des visiteurs.
Et déjà la préparation de la prochaine exposition est en route. Nicole Vaulier qui avait présenté à la Chapelle Saint Eman deux mille chaussures peintes il y a plusieurs années revient à Chartres avec un travail tout aussi singulier et « fou » …Elle présentera des dizaines de Parapluies peints et d'autres brodés … Cette exposition de « p'Art à pluie » devrait surprendre et plaire … Le détournement de chaque parapluie en objet d'art par cette femme inattendue, généreuse qui sait créer à partir d'objets du quotidien ….
Sa formation en école des Beaux arts, son partenariat avec des bureaux de style, des magazines de décoration la conduit à révolutionner le domaine de la broderie. Depuis sa première exposition de broderies à la filothèque DMC elle a créé des centaines de pièces exposées aussi bien en France qu'à l'étranger… Aujourd'hui elle revient à Chartres…. Du 30 avril au 12 juin 2011.

Jusqu'au 17 avril 2011
Bibliothèques imaginaires* et *petits théâtres muets

Exposition de Marc Giai-Miniet

En 1993, Marc Giai-Miniet commence à découper puis assembler des bouts de cartons qui donneront des « boîtes ». Ces « boîtes » sont le prolongement de ses peintures…
Pour Marc Giai-Miniet : « L'idée essentielle est le rapport entre l'ombre et la lumière, le bien et le mal, pour mieux dire, le rapport conflictuel entre l'esprit et la connaissance… Concernant les boîtes, et mon travail en général, une lecture directe pourrait être celle de l'évocation de la Shoah : les hommes, représentés par des livres, captifs, triés, privés de leur âme et vidés de leur mémoire, sont traités comme des objets de rebut, détruits et évacués. Une autre lecture des boîtes peut être faite : celle où la matière, la Materia Prima, le « plomb », se métamorphose à la façon alchimique et en plusieurs phases, en « or », c'est-à-dire en spiritualité et en pensée.».

Marc Giai-Minet est né en 1946 à Trappes (78). Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, peintre, graveur, il a produit également des céramiques et fabrique depuis quelques années des « boîtes » qui semblent compléter son univers.

Prieuré Saint Vincent
12, rue de la Porte Cendreuse.

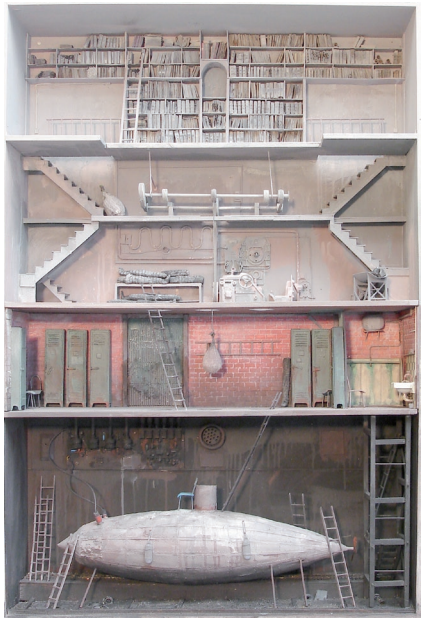

«Préparation du voyage»

Tribunes de l'opposition

Ecole publique j'écris ton nom …

Au conseil Municipal de février, les élus Socialistes et Républicains n'ont pas voté la délibération qui finance sur fonds publics, le fonctionnement de l'école privée.

Défendre l'école publique laïque et gratuite, devient un crime pour les élus de la majorité chartraine qui n'hésitent pas à utiliser les mots de totalitarisme ou de « bons Républicains », sous entendant par là que nous serions de mauvais républicains, comme le soulignent les propos abjects de leur dernière tribune.

Le financement de l'école privée relève de la Loi. Ne pas appliquer cette loi dans une commune a pour conséquence, d'obliger le Préfet à la faire appliquer. On est loin du totalitarisme annoncé par l'équipe dirigeante.

Que dire dans ce cas, de la commune de la Seyne-Sur-Mer (et bien d'autres) dont le Maire présenta une délibération refusant de financer l'école maternelle privée de sa commune ? Que dire de toutes ces municipalités qui ont voté la baisse de la contribution de leur commune à l'école privée ? Seraient-elles totalitaires ? Non, mais elles ne font pas de zèle comme à Chartres ; elles ont comme priorité l'école publique, celle qui appartient à tout le monde, quelque soit ses revenus et sa religion.

Si une loi est massivement inappliquée, le législateur devra alors revoir sa copie : la modifier, l'aménager, voire la supprimer. Tout ceci est encore bien loin de l'apocalypse annoncée par les élus majoritaires de Chartres !!!!!

Tel fut bien le cas pour la loi Carle, véritable forfaiture, qui obligeait les municipalités à financer la scolarisation des enfants dans des écoles privées hors commune. De nombreux élus s'élevèrent et refusèrent de l'appliquer. De leur combat et résistance, ils obtinrent gain de cause et de nombreux aménagements à cette loi.

Alors oui, il est bien de notre devoir, Elus Socialistes et Républicains, de défendre l'école publique, laïque et gratuite, ouverte sans distinction d'origine, de religion et de milieu social. N'en déplaise à la majorité municipale chartraine qui dans la tribune de février utilise la peur, et l'agression comme seule réponse à la casse de l'école publique organisée par le gouvernement, comme les suppressions de classe sur notre département le démontrent, et que la ville de Chartres accompagne avec zèle.

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE. En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET
elus.sr.chartres@gmail.
Tél. 06 12 52 72 82

Loppsi 2, indignez-vous !

13 articles (un record !) de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, dite LOPPSI 2, ont été censurés par le Conseil constitutionnel le 10 mars 2011.

La loi votée début février à l'initiative du gouvernement vient de prendre du plomb dans l'aile. C'est un revers politique pour Nicolas Sarkozy qui depuis son discours de Grenoble en juillet 2010, avait promis un nouveau renforcement de l'arsenal répressif contre les délinquants.

De nombreuses dispositions inconstitutionnelles ont été retoquées par les sages, parmi elles plusieurs concernent directement les communes.

Ainsi, l'article 92, qui prévoyait de conférer à des policiers municipaux la qualité d'agent de police judiciaire pour réaliser des contrôles d'identité, a été censuré au motif qu'ils relevaient du maire, et non de l'autorité judiciaire dont l'article 66 prévoit qu'elle dirige et contrôle la police judiciaire.

L'article 18, qui donnait la possibilité à des personnes privées d'exploiter un système de vidéosurveillance sur la voie publique, a succombé au principe que cette mission de police administrative ne pouvait relever que d'un agent public.

De même, les pleins pouvoirs donnés aux préfets pour faire évacuer les habitations de fortune, les campements illégaux, sans même l'accord du propriétaire, ont été censurés. Cette mesure prise «sans considération de la situation personnelle ou familiale de personnes défavorisées et ne disposant pas d'un logement décent» «opérait une conciliation manifestement déséquilibrée entre la nécessité de sauvegarder l'ordre public et les autres droits et libertés», écrit le Conseil.

C'est un véritable rappel à la Constitution que les sages ont adressé à Nicolas Sarkozy et au gouvernement.

Le député-maire de Chartres a voté en faveur de ces dispositions. Il est donc destinataire lui aussi de cette leçon de droit.

Mais au-delà des problèmes juridiques, cette décision du Conseil constitutionnel est l'occasion de rappeler une réalité incontournable : ce n'est pas avec des lois qu'on règlera les problèmes de délinquance. Ni d'ailleurs avec des caméras de surveillance, qui ne servent au mieux qu'à résoudre des affaires, mais certainement pas à empêcher la délinquance.

La délinquance trouve sa source dans des difficultés complexes, sociales, économiques, éducatives, et ce n'est qu'avec des moyens humains qu'on pourra la vaincre. Il faut des hommes et des femmes, dans les commissariats et dans les quartiers, pour faire marcher la lutte contre le crime sur ses deux pieds : la répression ET la prévention.

Sans cela, c'est l'échec assuré.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr

Tribune de la majorité

Retour sous « surveillance »

Certains pensaient que l'opposition m'avait mise hors circuit, d'autres que la majorité m'avait absorbée. Il n'en est rien. Je suis toujours là, seule dans la minorité mais représentant une majorité de Chartrains se reconnaissant dans une élue de centre droit.

Au conseil municipal du 24 mars, les élus débattront de l'installation de nouvelles caméras de surveillance dans les quartiers, sujet polémique. La gauche crie à la répression, la majorité à la prévention. L'efficacité des caméras peut être démontrée ou démentie « scientifiquement » selon l'idéologie qu'on défend.

Et chacun de mobiliser spécialistes et rapports pour justifier son point de vue. La moindre étude est exploitée politiquement, quitte à s'appuyer sur des résultats qui se contredisent.

En France depuis plus de 10 ans, une politique de video surveillance voulue par le gouvernement est mise en place.L'objectif est de sécuriser l'espace public.

Mais l'observation des faits et gestes de l'individu au sein de l'espace pose question : qu'est-ce qu'on observe, comment l'observe-t-on et pourquoi? A quelle fin ? Avec quels résultats ? Quelle suite est réservée à l'observation, et quelle valeur lui attribue-t-on ? Au profit de qui et aux dépens de qui ?

Toutes ces questions concernent le juste équilibre entre la liberté et la sécurité.

Les caméras de surveillance aident-elles vraiment à reconquérir l'espace public pour le rendre plus sûr? Aident-elles vraiment à combattre efficacement la délinquance?

Le sentiment d'insécurité est-il si simplement balayé par la vidéosurveillance au profit d'un plus grand sentiment de sécurité ?

On sait que ce dispositif technologique tend à déplacer un problème donné et identifié à un moment donné vers une autre rue, un autre quartier, un autre espace public. Alors lorsque le conseil municipal décide l'installation de caméras dans d'autres quartiers c'est un choix cohérent.

Pour ma part, je respecte la décision prise par la municipalité qui correspond aussi à une attente d'une partie de la population. Je souhaite par contre qu'il soit mis en place une évaluation de l'efficacité de ce système,sans esprit partisan.

Nadège GAUJARD
nadege.gaujard@gmail.com

Une récidive inquiétante

Dans le dernier *Votre Ville*, nous nous interrogions sur la déclaration surréaliste d'une élue PS en plein Conseil Municipal. Madame Dané avait tranquillement affirmé qu'une Loi pouvait être « illégitime », s'agissant du respect de l'égalité de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé à travers le budget municipal.

Entendre une élue au républicanisme revendiqué contester l'application de la Loi était déjà choquant.

Mais le 24 mars, nous avons eu la confirmation qu'il ne s'agissait pas d'une maladresse d'expression.

Cette fois, c'est David Lebon, un autre élu municipal PS, qui plus est directeur-adjoint du cabinet de Madame Aubry, qui a tombé le masque.

S'agissant du recrutement par la Ville d'un contractuel, David Lebon ne s'est pas contenté de son couplet habituel sur le recrutement hautement souhaitable d'un fonctionnaire. Nous avions cru jusque-là à un banal corporatisme électoral, la fonction publique étant statistiquement réputée être plutôt favorable à la gauche…

Mais David Lebon est allé beaucoup plus loin : il a publiquement confié que la mission du fonctionnaire pouvait (voire devait) être de contrôler les décisions de l'élu, et éventuellement de s'y opposer.

Comprenons-nous bien : le rôle du fonctionnaire (ou aussi bien du contractuel) est de préparer les décisions de l'élu, de conseiller techniquement ce dernier, puis d'appliquer ses décisions loyalement.

En effet, en bonne République, c'est l'élu qui décide puisqu'il tire sa légitimité du vote populaire pendant la durée de son mandat. Ses décisions sont évidemment susceptibles d'êtres contestées, mais seulement devant les tribunaux administratifs ou judiciaires.

Mais cela ne suffit pas à David Lebon, dont le discours laisse comprendre qu'il considère le fonctionnaire comme dépositaire d'une légitimité supérieure à celle de l'élu.

En bref, monsieur Lebon aurait un faible pour la dictature…

Ces deux déclarations successives nous obligent donc à poser la seule question qui vaille : s'agit-il de la position officielle du Parti Socialiste ?

Le groupe des élus de la majorité

EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS

Inscrivez-vous à la fête de la musique !

Fiche de préinscription disponible sur le site Internet de la Ville. Date limite d'inscription : 20 mai. Renseignements au 02 37 18 47 92.

De l'archéologie pendant les vacances de Pâques !

Pour les enfants de 8 à 11 ans : Ateliers fresque à la romaine et masques de théâtre antique : mardi 19 avril
Stage d'initiation à la fouille archéologique : jeudi 21 et vendredi 22 avril
De 9h à 17h, dans une salle de l'école Jacques Prévert, rue Florent d'Illiers. Pique-nique à prévoir.
Renseignements, tarifs et inscriptions :la Maison de l'Archéologie, tél. 02 37 23 42 20/42 23 ou francoise.jamais@ville-chartres.fr.

A la MPT de Rechèvres

Animations organisées par Rechèvres Bas Menus
Animation : tournoi de sudoku le samedi 9 avril à 21h : inscription : 8€; stage poterie adultes les 9 et 10 avril de 13h à 17h : 80€; stage poterie enfants (8/15 ans) du 18 au 22 avril de 14h à 17h : 55€ et du 26 au 29 avril de 14h à 17h : 44€
Pour les non adhérents, carte en sus : 5€.
Les 21 et 22 mai : stage poterie réservé aux handicapés de 14h à 17h.
40 € les 2 jours. 5 € la carte pour les non adhérents.
Ces stages pourraient être annulés si le nombre d'inscrits est insuffisant.
Renseignements et inscriptions: 02 37 21 33 76.

Café philo

Le prochain café philo se déroulera au bar le Parisien de 17h à 19h le samedi 9 avril, sur le thème: Que peut le peuple?
Contact : Bertrand tél 06 80 40 93 41
http://cafephilochartres.free.fr

Informatique club Léo Lagrange

Initiation en cours particuliers d'1h30 ou en groupe de 2h30. Prochains cours de groupe sur Photoshop CS4 : les lundis après-midi à partir du 4 avril entre 16h et 18h30. A l'occasion de l'arrivée d'un nouveau formateur, des cours peuvent être dispensés le jeudi et le vendredi.
Renseignements tél. 02 37 28 75 40.

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale…) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m2. Il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m^2.
Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.

Ciné Clap

The servant de Joseph Losey (GB/1963/1h55).
Auditorium de la médiathèque Apostrophe.

Au Compa

Jusqu'au 15 août 2011
La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ?
Alors qu'une personne sur six souffre de la faim dans le monde, le Compa souhaite sensibiliser le public aux grands enjeux de la question de l'alimentation : Comment nourrir de plus en plus d'hommes tout en préservant la planète ? Faut-il produire plus, produire durable, produire équitable ?
Dans le cadre du thème sur la faim : exposition–installation « Manger des yeux » de Jean-Luc Parant.
Le Compa Pont de Mainvilliers 28000 Chartres tél. 02 37 84 15 00 www.lecompa.fr–

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : samedi 9 avril à 11 h, jeudi 5 mai à 17 h 30.
Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

Conseil conjugal et familial UDAF

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer particulièrement fragilisants.
Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, il est préférable de rencontrer la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF.
Pouvoir réamorcer le dialogue, se dire les choses en présence d'une tierce personne bienveillante et neutre permet de relativiser, d'apaiser les tensions.
La conseillère conjugale et familiale est là pour vous écouter, vous accompagner, vous aider à entendre, comprendre et clarifier ce que chacun vit.
C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel
Le 1er entretien est gratuit. Tél. 06 33 44 24 34.

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra ses permanences au Centre hospitalier Louis Pasteur, les mercredis 6 avril et 1er juin de 14h à 16h, dans le service du Dr Lesvesq au 5e étage, ainsi qu'à l'Espace Santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) 11 rue du Dr André Haye à Chartres, le mardi 3 mai de 10h à 11h30.
Renseignements tél. 02 37 31 49 34.

Don du sang

Organisé par le FFDSB, mercredi 6 avril place des Epars.
Renseignements tél. 06 77 50 91 02.
Journée de l'égalité salariale
Organisée par le club Business

Professionnel Women. Samedi 9 avril,à partir de 10h, place Billard, distribution de sacs et de documentation en faveur de l'égalité salariale hommes/femmes.

Stage danse orientale

L'association les Mille et une Nuits vous propose un stage de danse orientale le 3 et 10 avril 2011 de 14h00 à 16h30, 19 rue de Gabriel Péri. Tarif 23€ le stage.

Courses hippiques

Deux rendez vous sur l'hippodrome de Chartres les dimanches 10 et 24 avril.
Les enfants sont attendus en nombre le dimanche de Pâques pour un rendez vous particulier, Tous au Paquodrome !, c'est à dire une distribution gratuite d'oeufs de Pâques autour des animations habituelles : structure gonflable, petits chevaux cyclos, atelier de maquillage... La possibilité, pour tous, de passer l'après midi agréablement. Un rendez vous à ne pas manquer.

Bal bavarois

Samedi 16 avril à 20h30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville, animé par les Birgländer de Sulzbach-Rosebnerg et organisé par la Ronde de Chartres, à l'occasion de ses 50 ans. (Entrée :8€).
Renseignements
tél. 02 37 34 61 82.

Bourse aux vêtements

Organisée par l'association familiale de Chartres et environs. À l'Hôtel de Ville de Chartres, Salon Marceau (1er étage)
Dépôt des vêtements : lundi 4 avril de 13h30 à 16h30 et mardi 5 avril de 9h à 17h.
Vente : mercredi 6 avril de 9h à 18h30.
Remboursement et reprise des invendus : jeudi 7 avril de 15h30 à 17h30.
Seront acceptés : vêtements enfants, adultes et sport matériel de puériculture linge de maison 15 vêtements dont 2 paires de chaussures et 3 jouets.
Renseignements
tél. 06 09 11 29 45.

2e Portes ouvertes ateliers d'artistes

Les 28 et 29 mai de 11h à 19h, une quinzaine d'artistes du centre ville de Chartres et de sa proche périphérie vous invite à venir découvrir leurs œuvres et l'atmosphère de leurs ateliers.
Petit-déjeuner rencontre avec les artistes, le 28 mai à 10h dans la cour intérieure du 13 rue Daniel Boutet.
La liste des ateliers à visiter, le parcours et les coordonnées des artistes participants: www.chartres-tourisme.com

Concert de chœurs slaves

Dimanche 10 avril à 17h, eglsie réformée, 20 rue Saint-Thomas. Ensemble Michel Zarev. Chœurs français et gospels. Solistes et Chœur accompagnés. Entrée libre.
Participation volontaire aux frais d'organisation
Renseignements:
michelzarev@neuf.fr ou
06 85 53 49 24.

Théâtre en Pièces

Le Souper a été joué à l'Hôtel Talleyrand (photo ci-dessous) à Paris, qui est actuellement le siège du grand cabinet d'avocats Jones Day (l'un des plus grands au monde).
Les deux représentations ont connu un grand succès.

Solution des mots fléchés du numéro de mars

					H		B		A	S	
				C	O	R	A	N	C	E	E	N
					U		N	O	T	E	R	A
				E	V	E	Q	U	E		S	I
	M			P	I		U	S	U	R	E	S
R	E	V	E	I	L	L	E		R	U	A	S
	S	I	M	P	L	E		S		S	U	A
I	L		P	H	E	N	I	C	I	E		N
F	A	C	I	A	L		T	A	N		P	C
	Y		E	N	A	V	A	N	T		R	E
P	L		R	I	B		L		I	L	E	
S	E	R	R	E	R	A	I		M	I	S	A
	G	U	E		A	R	E	T	E		S	T
C	R	E	E		N	A	N	O		C	E	T
R	E	S	S	A	C			I		H		E
	N			C	H	A	R	T	R	A	I	N
N	E	T		C	E	L	E			R		D
E	T	I	E	R		O	I	S	E	M	E	
		F	R	A	X	I	N	E	T	A	I	N

Solution au problème d'échecs n° 6

1... Tc8 !! Rxc8 2. Bxa7 Tf1 3.Rxf1 gxh2 4.a8D Rd7 5. Dxb7 Rxd6

[5...Rd8 6. Dc7+ Re8 7. De7#]

6.Db8 ! Rd5 7. Dxh2

Solution au problème d'échecs n°7

1... Th8 + Rg6 2. Dg3+ Rh5 3.Dg5#

Permis de construire

Du 13 janvier au 9 février 2011

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.
C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.
Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.
Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.
Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations Préalables déposées

M LEDUC MAURICE	62 RUE DES PERRIERS	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MME COISSAC JACQUELINE	22 RUE SAINT LUBIN	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI REVERDY MAIGNON	32 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
M LANCHES YVES MARIE	2 PLACE SAINT JEAN	REFECTION D'UN MUR DE FACADE
M MME MORIZET	38 RUE DES PRIMEVERES	RAVALEMENT DE FACADES
M CORNU JULIEN	103 RUE SAINT BRICE	CHANGEMENT DESTINATION ET TRAVAUX DE CLOTURE
M MME HALLAIN	27 RUE HECTOR BERLIOZ	CONSTRUCTION DE VERANDA
MME GUERTON CAROLINE	13 RUE MATHURIN REGNIER	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M JUDENNE ROGER	9 SENTIER DU CLOS VERT	TRAVAUX DE CLOTURE
M POLASZEK CHRISTOPHE	32 RUE SAINT PIERRE	REFECTION TOITURE - RAVALEMENT FACADE - RESTRUCTURATION PASSERELLE
MME BAILLEUX ANNETTE	14 RUE DU PUITS D'OR	POSE DE PERSIENNES SUR 2 LUCARNES
M POUSSET JEAN-LUC	4 RUE DU MOULIN A VENT	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M NOVAKOVIC SLOBODAN	35 RUE DES RESERVOIRS	REALISATION PISCINE ET LOCAL TECHNIQUE
M EVELLIN HENRI	5 RUE DE CHATEAUDUN	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SEPHORA SA	19 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M COTE JOANNES	28 RUE DES COMTESSES	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FONCIA BRETTE	6 RUE FELIBIEN	TRAVAUX DE CLOTURE
M PORTHEAULT	1 BIS RUE DE SOURS	DIVISION PARCELLAIRE (4 PARCELLES)
M HEURTAULT THIERRY	28 AVENUE MARCEL PROUST	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M FOUCAULT JOSE	11 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M DEBALLON JACQUES	25 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX DE RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL GARAGE AUDIER	14 RUE DE REVERDY	REALISATION D'UN PORTAIL COULISSANT
CHARTRES AMENAGEMENTS IMMOBILIERS	50 RUE ALBERT GOUGIS	TRAVAUX DE CLOTURE
M PLANCON LAURENT	9 RUE DE VILLAINES	POSE DE TUILES DE RIVES ET D'UN CONDUIT EXTERIEUR
VILLE DE CHARTRES	32 RUE DE BRETIGNY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M GRONDARD PATRICE	36 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
FONCIA BRETTE	36 RUE BROSSOLETTE	RAVALEMENT DE FACADES
MME DUNAS EMILIE	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	MODIFICATION DE FACADE
M LAVALLEE MAX	6 RUE SAINT EXUPERY	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT
SA HLM - FRANCE HABITATION	1 A 14 MAIL ANATOLE FRANCE	TRAVAUX DE RAVALEMENT
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	DIVISION PARCELLAIRE
MME VINCENT DELPHINE	17 RUE DES JUBELINES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M SESCHEBOEUF GERARD	22 BIS BD DU MARECHAL FOCH	RAVALEMENT DE FACADE
FONCIA BRETTE	5 A 9 RUE NICOCHET	RAVALEMENT DE FACADE
M MME DOS SANTOS	98 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET RAVALEMENT DE FACADES
MME BERTRAND MONIQUE	7 AVENUE DU JEU DE PAUME	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGES
M GOUGUET RICHARD	26 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RAVALEMENT

Déclarations Préalables délivrées

SOCIETE GFP	2 RUE JOSEPH FOURIER	POSE D'UN PORTAIL COULISSANT
MM HAMON FRANCOISE	4 ALLEE DU CLOS BLIN	REMPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
M PINCHON BRUNO	6 RUE DE LA MAIRIE	FERMETURE D'UNE LOGGIA
PHONECITY	33 RUE NOEL BALLAY	REMISE EN PEINTURE DE FACADE COMMERCIALE
GROUPE LEADER TRAVAIL TEMPORAIRE	19 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
FONCIA BRETTE	19 CLOITRE NOTRE DAME	REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
M LEBE MICHEL	12 RUE JULES COURTOIS	RAVALEMENT FACADE ET POSE DE PORTAIL COULISSANT

Permis de construire

M CONICELLA PATRICE	6 RUE CEZANNE	RAVALEMENT DE FACADE
M COLLO ALEXANDRE	92 RUE DU BOURGNEUF	CREATION D'UN PORTAIL SUR RUE
MME GOICHON MARIE JEANNE	8 RUE DE LA ROSERAIE	CREATION D'UNE SALLE DE BAINS ET TERRASSE EXTERIEURE
MME HACAULT MARTINE	91 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	RAVALEMENT DE FACADE
M ROYAN ANDRE	26 AV MARCEL PROUST	REALISATION D'UNE VERANDA
M MME MIARD	16 RUE DU MOULIN A VENT	MODIFICATIONS DE FACADE
MME HUBERT ODETTE	52 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE CLOTURE ET DE RAVALEMENT
M MME FAYNOT	17 RUE DE LA MADELEINE	FERMETURE D'UNE LOGGIA
M LEDUC MAURICE	62 RUE DES PERRIERS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MME COISSAC JACQUELINE	22 RUE SAINT LUBIN	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M LANCHES YVES MARIE	2 PLACE SAINT JEAN	REFECTION D'UN MUR DE FACADE
M MME MORIZET	38 RUE DES PRIMEVERES	RAVALEMENT DE FACADES

Permis de Construire déposés

AVIRON MARC	ANGLE RUES SERPENTE / PERCHERONNE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION (PC MODIFICATIF)
CHARTRES BUSINESS PARK	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION BUREAUX ET LOCAUX D'ACTIVITES (PC MODIFICATIF)
MME PEYRAT NADINE	25 RUE DU BOURG	CHANGEMENT DESTINATION (HABITATION EN LOCAL PROFESSIONNEL)
M GALY BRUNO	18 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	TRAVAUX D'EXTENSION
LE BOEUF COURONNE - EURL VINSOT	15 PLACE CHATELET	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET D'EXTENSION
M SEVIN PAUL ERIC	7 RUE CHANTAULT	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX ET CONSTRUCTION D'UN GARAGE
M HERACLES PHILIPPE	1 CHEMIN HUSSON	DEPLACEMENT D'UN GARAGE ET EXTENSION - SURELEVATION D'UNE MAISON D'HABITATION
SCI DE LA PORTE DROUAISE	1 PLACE DROUAISE	CONSTRUCTION DE 3 BATIMENTS DE LOGEMENTS ET COMMERCES
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Permis de Construire délivrés

M AUGUSTO ANTONIO	6 CHEMIN DES GRANDES PLANTES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
CHARLOTT'PATRIMOINE	8 A 12 ALLEE PROMETHEE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
M DIETERLEN GERARD	1 PLACE DES HALLES	REALISATION D'UNE COUVERTURE EN TERRASSE NON ACCESSIBLE SUR COUR INTERIEURE
CHARTRES HABITAT	23 RUE DES BAS BOURGS	TRANSFORMATION DE GARAGES EN BUREAUX
M MME DIARRA	RUE MAXIMILIEN RINGELMANN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M VECCHIO ANTONIO	34 RUE DE LA CROIX BLANCHE	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
FONDATION D'AUTEUIL	5 RUE DE LA CROIX JUMELIN	CHANGEMENT DE DESTINATION PARTIELLE

Permis de Démolir déposés

CHARTRES AMENAGEMENTS IMMOBILIERS	33 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMOLITION D'UNE MAISON
M JUGAN THIERRY	16 RUE DU REMPART CHATELET	DEMOLITION D'UNE SOUCHE DE CHEMINEE
CHARTRES AMENAGEMENTS IMMOBILIERS	1 BOULEVARD CHASLES	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
MMA IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	SUPPRESSION DE BATIMENTS MODULAIRES PROVISOIRES

Permis de Démolir délivrés

CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS - MR BAYLAC JEAN MARC	1 A 3 RUE DU PALAIS DE JUSTICE	DEMOLITION PARTIELLE DE LOCAUX A USAGE SCOLAIRE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS - MR BAYLAC JEAN MARC	13 A 17 RUE DES LISSES	DEMOLITION PARTIELLE DE LOCAUX A USAGE SCOLAIRE

Permis de construire

Du 10 fevrier 2011 au 18 mars 2011

Déclarations Préalables déposées

DELAVILLE CAFE	8 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
COPROPRIETE 2 RUE DES COTES	2 RUE DES COTES	REMPLACEMENT FENETRES ET TRAVAUX DE FACADE
M LLEDO GUY	93 RUE DU BOURGNEUF	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M MME LEVIEUX	RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN
M MESNARD JEAN	28 RUE D'ABLIS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET PORTAIL
MME ALEXANDRA BEAUTE	19 RUE DE LA POELE PERCEE	REMISE EN PEINTURE DE FACADE COMMERCIALE
CABINET FRESNEAUX	5 BOULEVARD MAURICE VIOLLETTE	REMPLACEMENT DE MENUISERIE EXTERIEURE
MME POMMEREAU CLAUDINE	27 RUE BLERIOT	TRAVAUX DE RENOVATION EXTERIEURE
SARL GMR	4 RUE DU BOURG	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
LA MEDINA JDIDA	28 RUE DE LA PORTE MORARD	REMISE EN PEINTURE DE FACADE COMMERCIALE
SARL FARMER	24 PLACE DES HALLES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M COMMON BRUNO	6 RUE DU MARECHAL LECLERC	RAVALEMENT FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL TUVACHE	34 RUE DES CHANGES	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE COMMERCIALE
SA ROUAFI	6 RUE DELACROIX	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M ZORMATI SALEM	8 RUE DU SOLEIL D'OR - 1 RUE HENRI GARNIER	REMPLACEMENT DE VOLETS BOIS
M MME GABRIEL	26 IMPASSE DES SAUMONS	COUVERTURE D'UNE PISCINE
MME SEIGNE CAROLE	104 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME LEVACHER GENEVIEVE	20 RUE GABRIEL PERI	TRAVUX DE RENOVATION D'UN MUR DE CLOTURE
MME PELARD BERNADETTE	34 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT DE VOLETS
M POUSSET JEAN LUC	4 RUE DU MOULIN A VENT	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M DENFERT THIERRY	118 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX DE CLOTURE ET ISOLATION DE FACADES
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REMPLACEMENT DE CHASSIS EXTERIEURS
VILLE DE CHARTRES	2 RUE DE L'ANE REZ	MODIFICATION D'UN MUR CLOTURE ET REMPLACEMENT PORTAIL
M LOISEAU GERARD	1 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	REMISE EN PEINTURE DES FACADES
M MEYER HERVE	27 RUE DU BOURGNEUF	REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE
CHAMBRE DES NOTAIRES	54 RUE CHANZY	RAVALEMENT DE FACADES ET RENOVATION DU PORTAIL
M DESSEIGNE REGIS	8 RUE RAOUL DUFY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
STE TECHNITOIT	14 ALLEE PROMETHEE	CREATION DE PARKING, AIRE A DECHETS ET MODIFICATION DE FACADE
M PLANCON LAURENT	9 RUE DE VILLAINES	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME SIOURD KARINE	54 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	REMPLACEMENT DE COUVERTURE ET DES CHASSIS DE TOIT
M REGNIER LAURENT	68 RUE DE SOURS	TRAVAUX DE COUVERTURE ET RAVALEMENT DE FACADES
EURL LILI MARGAUX	28 BOULEVARD CHASLES	INSTALLATION D'UN STORE BANNE
MME CHEREAU CHRISTINE	106 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	TRAVAUX DE COUVERTUIRE
M DELAHAYE GUILLAUME	11 PLACE SAINT JEAN	RAVALEMENT DE FACADES ET RENOVATION DES MENUISERIES
M LEHOUX ROBERT	18 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE CLOTURE
M ARVISET	110 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRAVAUX DE CLOTURE
M LLEDO GUY	93 RUE DU BOURGNEUF	REFECTION DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M MME	GERNEZ	67 RUE DES COMTESSES CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
VILLE DE CHARTRES	7 BOULEVARD CHASLES	REMPLACEMENT DES MENUISERIES ET CREATION D'UNE RAMPE
MME LOPERA MARIE JULIA	73 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE RAVALEMENT D'UN GARAGE
ERDF URE BEAUCE SOLOGNE	ZAC DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	DIVISION PARCELLAIRE
EXEO PROMOTION	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	DIVISION PARCELLAIRE
M MMECINTRAT	42 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE
M CHANON VINCENT	3 IMPASSE DES CASTORS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE CLOTURE

Déclarations Préalables délivrées

M MME DULEU - DA SILVA	23 RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE CLOTURE ET CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
ECOLE ST JEAN	18 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UN PREAU
MME AUGUSTO AURORA	37 RUE NICOLE	REMPLACEMENT D'UNE FENETRE
SARL LA CHOCOLATERIE	14 PLACE MARCEAU	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
M LOPES JEROME	8 RUE DU MOULIN A TAN	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
MME DUMAS Lydia	49 RUE DES BOUCHERS	REMPLACEMENT D'UNE PORTE FENETRE
M BIZIEAU PIERRE	29 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M CABARET ALAIN	19 RUE DES CREPINIERES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
SCI REVERDY MEIGNON	32 RUE DE REVERDY	REFECTION DE COUVERTURE - RAVALEMENT ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
M CORNU JULIEN	103 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX DE CLOTURE
M MME HALLAIN	27 RUE HECTOR BERLIOZ	CONSTRUCTION DE VERANDA
MME GUERTON CAROLINE	13 RUE MATHURIN REGNIER	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M JUDENNE ROGER	9 SENTIER DU CLOS VERT	TRAVAUX DE CLOTURE

Permis de construire

M POLASZEK CHRISTOPHE	32 RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE COUVERTURE, RAVALEMENT ET RENOVATION D'UNE PASSERELLE
M POUSSET JEAN-LUC	6 RUE DU MOULIN A VENT	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M NOVAKOVIC SLOBODAN	35 RUE DES RESERVOIRS	REALISATION D'UNE PISCINE ET LOCAL TECHNIQUE
M EVELLIN HENRI	5 RUE DE CHATEAUDUN	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SEPHORA SA	21 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE
M COTE JOANNES	23 RUE DES COMTESSES	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FONCIA BRETTE	6 RUE FELIBIEN	MISE EN PLACE PORTILLON - CLOTURE ET GRILLE AUTOMATIQUE
M PORTHEAULT	1 BIS RUE DE SOURS	DIVISION PARCELLAIRE
M HEURTAULT THIERRY	28 AVENUE MARCEL PROUST	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M FOUCAULT JOSE	11 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M DEBALLON JACQUES	25 RUE HENRY DUNANT	RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL GARAGE AUDIER	14 RUE DE REVERDY	REALISATION D'UN PORTAIL COULISSANT
VILLE DE CHARTRES	32 RUE DE BRETIGNY	REMPLACEMENT DE 4 PORTES
M GRONDARD PATRICE	36 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME DUNAS EMILIE	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	OUVERTURE D'UNE FENETRE EN FACADE
M AUDUC HERVE	92 RUE MURET	REMPLACEMENT D'UNE FENETRE
MME VINCENT DELPHINE	17 RUE DES JUBELINES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MME DOS SANTOS	98 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET REMISE EN PEINTURE DES FACADES
MME BERTRAND MONIQUE	7 AVENUE DU JEU DE PAUME	REFECTION DE TOITURE DES GARAGES
M POUSSET JEAN LUC	4 RUE DU MOULIN A VENT	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M MEYER HERVE	27 RUE DU BOURGNEUF	REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE
M DESSEIGNE REGIS	8 RUE RAOUL DUFY	TRAVAUX DE COUVERTURE
M PLANCON LAURENT	9 RUE DE VILLAINES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M ARVISET	110 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRAVAUX DE CLOTURE
M LLEDO GUY	93 RUE DU BOURGNEUF	REFECTION DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE

Permis de Construire déposés

OUEST TERTIAIRE	ZAC DES PASTIERES	CONSTRUCTION DE 5 BATIMENTS D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
CAP WEST GROUPE	ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SERVICE ET CENTRE D'AFFAIRES (PC MODIFICATIF)
SCI CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
M RAFFENEAU FREDERIC	7 IMPASSE DES CHANGES	RENOVATION D'UNE VERANDA ET FACADE (PC MODIFICATIF)
M CARNIS JEROME	25 RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE COUVERTURE ET MODIFICATIONS DE FACADE
ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-TURQUE	20 RUE FRANCIS VOVELLE	CONSTRUCTION DE SANITAIRES ET REHABILITATION DES LOCAUX
MME BARDON ANITA	1 BIS RUE DU PARC	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION ET GARAGE
M GALY BRUNO	18 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M MME ROUSSEAU	18 RUE DU MOULIN A VENT	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M MME GIRAUD - TOLY	19 RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M WEISS ALEXANDRE	18 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M MORICE GILLES	CHEMIN DU GORD A LAUNAY	CONSTRUCTION DE HUIT GARAGES
M MME ONALI - ROUSSEAU	30 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
CHARTRES EQUITATION	ROUTE DE NOGENT LE PHAYE	CONSTRUCTION DE BOXES POUR CHEVAUX

Permis de Construire délivrés

CHARTRES BUSINESS PARK	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION DE BATIMENTS D'ACTIVITES (PC MODIFICATIF)
DIOCESE DE CHARTRES	22 ET 24 AVENUE D'ALIGRE	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET DEMOLITION D'UN PAVILLON
M MME MACARY - FREON	54 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN MAISON INDIVIDUELLE
M VERLY ALEXIS	36 RUE DU BOURGNEUF	SURELEVATION PARTIELLE D'UNE MAISON D'HABITATION
SCI LES NOUVELLES OUVERTURES	RUE REAUMUR	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE
MME PEYRAT NADINE	25 RUE DU BOURG	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX ET MODIFICATION DE FACADE
M CARNIS JEROME	25 RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE COUVERTURE ET MODIFICATIONS DE FACADE
MME BARDON ANITA	1 BIS RUE DU PARC	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION ET GARAGE

Permis de Démolir déposés

G3 PROMOTION	24 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION DE GARAGE ET DEPENDANCE

Permis de Démolir délivrés

CHARTRES AMENAGEMENT	33 RUE DU FAUBOURG SainT JEAN	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
M JUGAN THIERRY	16 RUE DU REMPART CHATELET	DEMOLITION D'UNE SOUCHE DE CHEMINEE
CHARTRES DEV. IMMOBILIERS	1 BOULEVARD CHASLES	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 17 février 2011

Après une prise de vues de la salle du Conseil Municipal effectuée par les élèves de l'école de la Brèche,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres - DESIGNE Monsieur PIERRAT, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2011.

- Entend une communication de Monsieur Samuel Lemercier, Directeur de Chartres Habitat sur le bilan 2010 et les objectifs 2011 de l'Office.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1 – Obtention de la dénomination de commune touristique : unanimité

SOLLICITE la dénomination de commune touristique pour Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

2 - Fonds de dotation « Racing Club Chartrain » : unanimité des suffrages exprimés

K. DORANGE, F. MASSELUS, J. ROLO, R. MARTIAL, M. CHEDEVILLE, A. PIERRAT, ne prennent pas part au vote

DONNE son accord afin que le Président du Racing Club Chartrain inscrive à l'ordre du jour d'un conseil d'administration la modification de l'article 8, intitulé Expert Comptable – Comptes annuels, alinéa 1 de la manière suivante :

« Chaque exercice comptable a une durée d'une année qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Pour permettre cette modification, l'exercice en cours, qui a débuté le 1er juillet 2010, s'arrêtera le 31 décembre 2011. »

PROTOCOLE

3 - Déplacement à Los Angeles et Las Vegas (Etats-Unis) - Délégation municipale : unanimité des suffrages exprimés.

E. CHEVEE s'abstient, L. LHUILLERY ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Laurent Lhuillery représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

FINANCES

4 - Salon des Associations - Tarif 2011 : unanimité des suffrages exprimés

E. CHEVEE s'abstient

FIXE le tarif à 53 € par stand pour le Salon des Associations 2011,

APPROUVE la gratuité d'un stand à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de son équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours.

PROMOTION

5 - Pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley - Avenant 5 à la Convention d'objectifs Subvention 2011 : unanimité

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 5 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Cosmetic Valley.

FIXE le montant de la subvention pour 2011 à 40 000 €.

CULTURE

6 - Théâtre de Chartres - Avenant n°1 à la convention « Scène Conventionnée 2008-2009-2010 » - Approbation – Autorisation : unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention entre la Ville de Chartres, l'Etat, l'Association Entracte et le directeur du théâtre de Chartres tel que joint en annexe

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant, avec le représentant de l'Etat, le Président de l'Association Entracte et le Directeur du théâtre.

SPORTS

7 - Budget 2011 – Subvention – ASPTT - Championnat de France de Tarot : unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2011, du championnat de France de Tarot

8 - Budget 2011 - Subvention – ASPTT - Les foulées de la Cathédrale : unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2011, des foulées de la Cathédrale.

9 - Budget 2011 – Subvention – ASPTT - Tour de Chartres en nocturne : unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2011, du tour de Chartres en nocturne.

10 - Budget 2011 – Subvention – ASPTT - Semi marathon de Chartres : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2011, du semi marathon.

11 - Budget 2011 – Subvention - Entente Chartraine de Rugby - Tournoi international de Quimper - Equipe cadets : unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'Entente Chartraine de Rugby.

12 - Budget 2011 – Subvention - Horizon de Beaulieu Chartres - Initiation Judo – Ecoles Beaulieu : unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 350 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres dans le cadre de l'action initiation Judo auprès des enfants scolarisés au Pôle Enfance Henri IV.

13 - Budget 2011 – Subvention - Association Madeleine Pétanque - Aide au fonctionnement : unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à l'Association Madeleine Pétanque.

JEUNESSE

14 - Subvention 2011 - Association « L'arécibo » - Cours de dessin – Stages de sculpture : unanimité

ATTRIBUE à l'association« L'arécibo » une subvention d'un montant de 800 €.

15 - Accueil Jeunes - Projet éducatif : unanimité

APPROUVE le projet éducatif joint en annexe.

PERSONNEL

16 - Budget 2011 - Solde – Subvention complémentaire 2010 - Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS : unanimité

VOTE l'attribution du solde de la subvention 2010 au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 13 561,75 €

AFFAIRES IMMOBILIERES – ASSURANCES

17 - Affaires Immobilières 6 6 Boulevard du Maréchal Foch (Parcelle bâtie section BN n° 451) – Acquisition : unanimité

DECIDE l'acquisition, auprès de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 28), ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, de la parcelle bâtie, située 6 boulevard du Maréchal Foch, cadastrée section BN n° 451, d'une

superficie de 256 m², au prix de 25 000 €.

DECIDE la mise à disposition, par convention d'occupation privative du domaine public, pour une durée ne pouvant excéder cinq ans, à titre gratuit, de 8 places de stationnement sur le parking situé 20 et 22 rue du Faubourg Guillaume, tout en prenant en charge le coût de la fourniture et de la pose des arceaux nécessaires à la privatisation desdites places.

18 - Affaires Immobilières - Plateau Nord Est - Parcelles lieudits « Le Gibet » et « La Vallée en Sours » et sur GASVILLE-OISEME « La vallée au Sourd » - Cession : unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent

DECIDE la cession, à Chartres Aménagement, Société Publique Locale d'Aménagement, de l'emprise totale, soit 24 065 m², concernant les parcelles citées ci-dessus, lieudits « Le Gibet » et « La Vallée en Sours » et sur GASVILLE-OISEME « La Vallée au Sourd », au prix de 48 130 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

ARCHEOLOGIE

19 - Opération archéologique à Chartres – 36-38, rue des Grandes-Filles-Dieu - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et la SCI « Le Clos du Parc » : unanimité

APPROUVE le principe de la réalisation, par la Ville de Chartres, des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Chartres, 36-38 rue des Grandes-Filles-Dieu ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la SCI « Le Clos du Parc ».

PATRIMOINE

20 - Bâtiments municipaux - Déclarations préalables et Permis de construire 2011 - Autorisation de signature : unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les déclarations préalables et les demandes de permis de construire susvisées.

URBANISME

21 - Droit de préemption sur les fonds de commerces - fonds artisanaux et baux commerciaux - Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité Approbation : à la majorité

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET

votent contre

E. CHEVEE s'abstient

DECIDE d'annuler la délibération n° 07/237 du 28 juin 2007 créant un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

DECIDE de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel sont soumis au droit de préemption les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux, tel que défini au plan annexé.

Il concerne notamment les commerces inclus dans le périmètre délimité par les rues suivantes : o Place des Epars

o Boulevard Adolphe Chasles

o Boulevard de la Courtille

o Place Morard

o Boulevard Clémenceau

o Boulevard du Maréchal Foch

o Boulevard Jean Jaurès

o Place Drouaise

o Boulevard Charles Péguy

o Rue de la Couronne

o Place Châtelet

o Boulevard Maurice Viollette

Ainsi que les commerces longeant les rues suivantes :

o Avenue d'Aligre,

o Avenue d'Allonnes,

o Rue Saint Barthélemy,

o Rue Jehan de Beauce,

o Avenue de Beaulieu,

o Place de Beaulieu,

o Passage des Beaumonts,

o Avenue de Bel Air,

o Allée du Berry,

o Rue du Bourgneuf,

o Rue Saint Brice,

o Rue Charles Brune,

o Rue de Châteaudun,

o Rue de Civry,

o Boulevard Clémenceau,

o Avenue des Anciens Combattants,

o Route de Patay,

o Rue des Comtesses,

o Avenue Dieudonné Costes,

o Rue Rabuan du Coudray,

o Rue Charles Coulombs,

o Rue de la Couronne,

o Boulevard de la Courtille,

o Rue Gaston Couté,

o Rue du Docteur Maunoury,

o Place Drouaise,

o Mail Jean de Dunois,

o Place des Epars,

o Rue d'Etampes.

o Rue du Faubourg la Grappe,

o Rue Georges Fessard,

o Boulevard du Maréchal Foch,

o Avenue François Mitterrand,

o Place des Fondeurs,

o Sente du Gord,

o Lieu-dit Le Gord,

o Rue du Gord,

o Rue du Grand Faubourg,

o Rue des Grandes Filles Dieu,

o Rue des Grandes Plantes

o Boulevard Jean Jaurès,

o Place Jeanne d'Arc,

o Rue Lavoisier

o Rue du Général Koening,

o Rue du Maréchal Leclerc,

o Rue Jean Macé,

o Quartier de la Madeleine,

o Avenue du Maréchal Maunoury,

o Rue Pierre Mendès France,

o Rue Jean Mermoz,

o Rue Nicole,

o Avenue d' Orléans,

o Rue du Général Patton,

o Boulevard Charles Péguy,

o Avenue Joseph Pichard,

o Avenue Marcel Proust,

o Rue de la République,

o Boulevard de la Résistance,

o Rue de Reverdy,

o Rue Alexandre Ribot,

o Rue Saint Vincent de Paul,

o Rue Saint-Maurice,

o Place Sémard,

o Avenue de Sully,

o Rue de Varize,

o Rue des Vieux Capucins,

o Rue Jean Vigo,

o Rue de Villaines,

o Rue Francis Vovelle,

PRECISE que les motivations incitant la ville à délimiter un tel périmètre et le rapport sur la situation du commerce et de l'artisanat sur la commune de Chartres sont joints à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à exercer ce droit de préemption, dans les limites des dispositions résultant de l'alinéa 21° de la délibération n°°08/104 du 3 avril 2008 modifiée, portant délégation du conseil municipal au maire de certaines matières, dont le droit de préemption commercial

PRECISE que conformément à l'article L 214-1 du Code de l'Urbanisme, chaque cession sera subordonnée, à peine de nullité, à une déclaration préalable faite par le cédant à la commune. Cette déclaration précisera le prix et les conditions de la cession.

PRECISE que le périmètre d'application de ce droit de préemption sera annexé au Plan Local d'Urbanisme.

PRECISE qu'après enregistrement auprès des services de la Préfecture, la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information prévues par l'article R 211-2 du Code de l'Urbanisme (à savoir affichée en Mairie pendant un mois et mention de cet affichage sera faite dans deux journaux diffusés dans le département).

PRECISE que conformément à l'article R 211-3 du Code de l'Urbanisme une copie de la délibération et du plan annexé sera transmise, après validation par la Préfecture :

- à la Chambre de Commerce et d'Industrie et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,

- à Monsieur le Directeur Départemental des Services Fiscaux,

- à Monsieur le Président du Conseil Supérieur du Notariat,

- à la Chambre départementale des notaires,

- au Greffe du Tribunal de Grande Instance,

- au Barreau constitué près de ce même Tribunal de Grande Instance.

AMENAGEMENT

22 - Opération « Ilot Courtille » - Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement - Approbation et autorisation : unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE,

A. CABARET s'abstiennent

APPROUVE la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de laquelle il est prévu de confier à la SPLA Chartres Aménagement l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de l'opération « Ilot Courtille » ;

DECIDE d'une participation prévisionnelle de la Ville de Chartres sous forme d'apport financier pour un montant de 765 800 € ;

TRANSFERE à la SPLA Chartres Aménagement, le droit de d'expropriation dans le périmètre de l'opération visé dans la concession d'aménagement pour la durée de la convention ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite concession d'aménagement;

23 - Opération « Rechèvres » - Avenant n°2 - Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement - Approbation et autorisation : unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°2 à la Concession Publique d'Aménagement relative à l'opération d'aménagement de « Rechèvres», tel qu'il est annexé à la présente ;

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

24 - Aménagement de l'O.R.U. de BEAULIEU - Avenant n°1 - Mandat de commercialisation – marché 2010.122 – Approbation – Autorisation : unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°1 du marché n° 2010.122 valant mandat de commercialisation des îlots aménagés dans le cadre de l'O.R.U. de BEAULIEU, tel que défini en annexe ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

25 - Aménagement du pôle gérontologique rue des Perriers - Convention de maîtrise d'œuvre – Approbation – Autorisation : unanimité

APPROUVE les termes de la convention de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du pôle gérontologique rue des Perriers à CHARTRES, conclue entre la Ville de Chartres et le CCAS, tel que définie en annexe,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention.

MARCHES PUBLICS

26 - Entretien des espaces extérieurs et du mobilier urbain dans les immeubles collectifs de Chartres Habitat –Candidature : unanimité

APPROUVE le principe de la candidature de la ville de Chartres à l'appel d'offres que Chartres Habitat a lancé concernant l'entretien des espaces extérieurs et du mobilier urbain dans les immeubles collectifs de Chartres Habitat,

27 - Marchés Publics - Maîtrise d'œuvre Equipements sportifs du Quartier de Beaulieu - Avenant n°2 au marché n°2007-012 - Approbation – Autorisation : unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre n°2007-012 relatif à la construction des équipements sportifs (salle omnisports, entrée, accueil, locaux communs) du quartier nord de Beaulieu – Première tranche tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

28 - Maîtrise d'œuvre pour la construction des équipements sportifs du quartier nord de Beaulieu – Seconde tranche - Avenant n°2 du marché n°2007-236 - Approbation – Autorisation : unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre n°2007-236 relatif à la construction des équipements sportifs du quartier nord de Beaulieu – Seconde tranche tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

29 - Acquisition, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structure scénique et de leurs accessoires (LOT N°1) - Avenant n°1 au marché n°2010-093 - Approbation –Autorisation : unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE,A. CABARET s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-093 relatif à l'acquisition, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structure scénique et de leurs accessoires tel qu'il est défini ci-dessous ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

AFFAIRES DIVERSES

PROTOCOLE

1 - Déplacement à La Rochelle - Délégation municipale : unanimité des suffrages exprimés.

D. GUERET, L. LHUILLERY, C. GORGE, E. BARRAULT, I. VINCENT et M. CHEDEVILLE

ne prennent pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Messieurs Daniel Guéret, Laurent Lhuillery, et Christian Gorge et Madame Elisabeth Barrault, Adjoints au Maire, et Mesdames Isabelle Vincent et Maria Chedeville, Conseillères Municipales Déléguées représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

2 - Déplacement à Lyon - Délégation municipale : unanimité des suffrages exprimés.

L. LHUILLERY ne prend pas part au vote

RAPPORTE la délibération n°11/4 du conseil municipal du 27 janvier 2011,

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY se rendra à Lyon les 14 et 15 mars 2011.

Chartres, le 21 Février 2011

LE DEPUTE-MAIRE

Jean-Pierre GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet

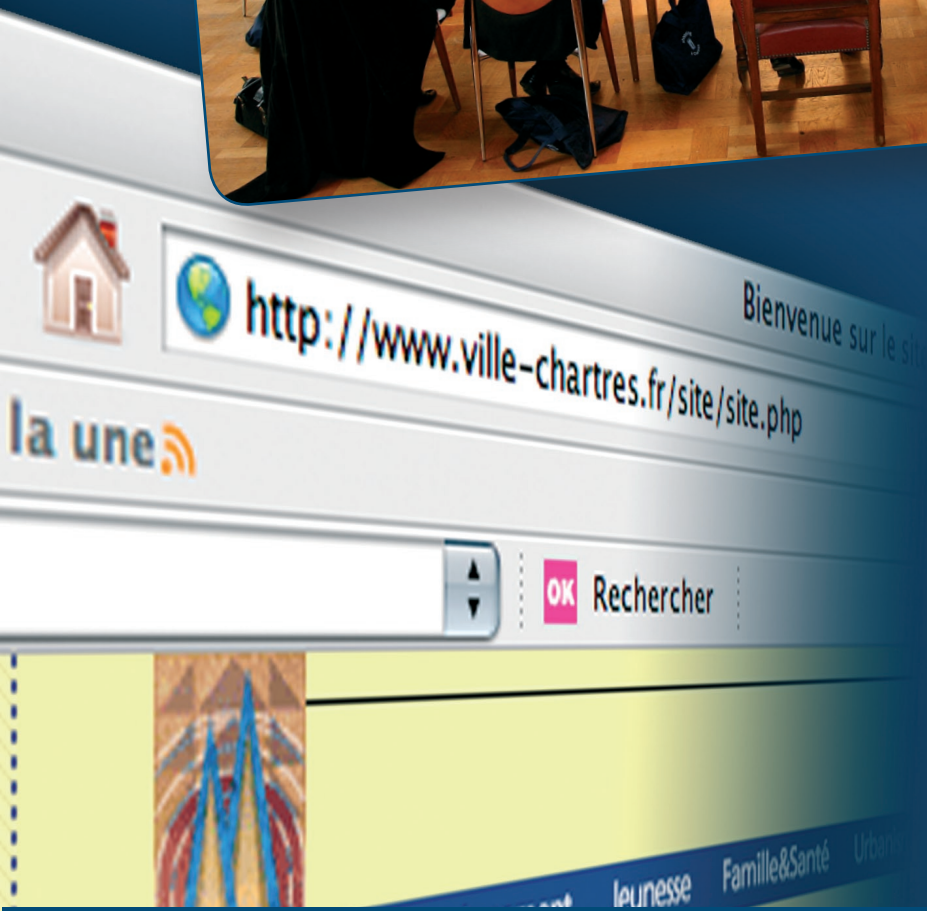

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-Chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.
De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 14 avril à 20h30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de *"Chartres-Métropole"* sont aussi diffusées sur internet sur le site
www.Chartres-metropole.fr

Capitale de la lumière et du parfum
CHARTRES

Tout savoir sur Chartres : www.chartres.fr

HAND CHARTRES EN D2 !

MERCI !!